

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.net

N° 3643 du Vendredi 18 Novembre 2016 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Ministère des finances, du budget et du portefeuille public

Calixte Ganongo rassuré **par René Obam-Nlong**, sur la coopération avec la Bad
(P.4)

25^e Journée mondiale de lutte contre le diabète

Vers une mobilisation générale accrue contre le diabète à Pointe-Noire
(P.7)

Publi-Info

LCB Bank s'engage **dans un ambitieux projet de développement des compétences !**
(P.6)

Equipe nationale de football du Congo

La disgrâce de Pierre Lechantre



(P.13)

22^e conférence des Nations unies sur les changements climatiques (Cop22)

Denis Sassou-Nguesso propose la création d'un Fonds bleu pour le Bassin du Congo
(P.3)

Conseil d'administration de la C.n.s.s (Caisse nationale de sécurité sociale)



La C.n.s.s à la recherche d'un **financement durable** de ses prestations

Christian Barros. (P.3)

2^e édition du Tournoi de la République

Quatre équipes congolaises et deux étrangères en lice

(Page 3)



La première équipe étrangère à fouler le sol congolais est Sony Ela Nguema.

Majorité présidentielle

Ramener coûte-que-coûte la paix au Pool
(P.5)

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire
1, Angle avenues Commandant FODE et Benoît GANONGO
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 1^{er} étage, Centre-ville
B.P : 1431 ; Tél. : 22.294.13.34/05 736 64 64
REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

«CULTURA»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social : 1.000.000 F. CFA
Siège social : 98, rue Docteur MOE POATY, centre-ville
RCCM : CG/PNR/14 B 570
Pointe-Noire, République du Congo

NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

Aux termes d'un Procès-verbal authentique de décisions de l'associé unique de la société «CULTURA» SARLU, reçu par le Notaire sous-signé en date du 3 novembre 2016, enregistré le 7 novembre 2016, Folio 198/2, N° 7288; l'associé unique de ladite société a nommé, en qualité de gérant, Monsieur Walid RHANNOU, en remplacement de Madame Solenn Mathilde MAAS.

Le Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a été effectué sous le n° 16 DA 838, le 14 novembre 2016.

*Fait à Pointe-Noire,
le 15 novembre 2016.*

Pour avis,

**Maître Christèle
Elianne BOUANGA-
GNIANGAISE,
Notaire**

Office Notarial Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA

Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville Brazzaville
B.P: 13861/Tél.: 06.665.65.90/E-mail: bouboutouetude@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

**BEVERRAGI GROUP CONGO TRANSPORT
«BGCT»**

Société Anonyme/Capital social: 10.000.000 francs CFA
Siège social: 277, Avenue Léon Jacob, M'pila Brazzaville (République du Congo)
RCCM CG/BZV/13 B 4762 - République du Congo

CESSION D' ACTIONS

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société dénommée: BEVERRAGI GROUP CONGO TRANSPORT, Société Anonyme au capital de 10.000.000 de francs CFA, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/13 B 4762 du 11 décembre 2013, dressé en la forme authentique par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, en date du 18 février 2014, enregistré à Brazzaville EDT Plaine, le 08 novembre 2016, sous folio 195/5, numéro 2441, il a été décidé:
- Le transfert du siège social qui était initialement à Brazzaville, Immeuble du 5 février, 1^{er} étage, Appartement N° Q-047/S Centre-ville a été transféré au numéro 277 de l'Avenue Léon Jacob, M'pila; B.P.: 2188, Brazzaville.
- La cession d'actions, Monsieur

Christian DRONEAU, actionnaire dans la Société BEVERRAGI GROUP CONGO TRANSPORT, détenteur de deux cents actions, cède cent actions à Monsieur Pascal BEVERRAGI.

En conséquence du transfert du siège social et de la cession, les actionnaires décident de la modification des statuts de la Société. Tous les actes modificatifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 14 novembre 2016, sous le numéro 16 DA 975 et l'inscription modificative a été faite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/13 B 4762.

Pour Insertion,

**Maître Jean-Baptiste
BOUBOUTOU-BEMBA,
Notaire**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1^{er} étage, Centre-ville
B.P : 1431 - Tél. : 22 294.13.34/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

**«SOCIETE POUR LA TRANSFORMATION
DE L'ALUMINIUM ET AUTRES METAUX
AU CONGO»**

En abrégé «ALUCONGO»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Capital social de F. CFA : Deux Cents Dix Millions (210 000 000)
Siège social : Avenue Saint Paul, B.P : 1105
RCCM : 08 B 13
Pointe-Noire - République du Congo

**MODIFICATION DU SIGLE DE LA DENOMINATION
SOCIALE ET MISE A JOUR DES STATUTS**

Aux termes d'un Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la «SOCIETE POUR LA TRANSFORMATION DE L'ALUMINIUM ET AUTRES METAUX AU CONGO», en sigle «ALUCONGO», en date du 21 octobre 2016, déposé au rang des minutes du notaire soussigné, le 31 octobre 2016 et dûment enregistré à Pointe-Noire, folio 193/53, n° 7200 ; les actionnaires de ladite société ont entre autres résolutions:
- Décidé de modifier le sigle de la dénomination de la société ainsi qu'il suit: «ALUCONGO

BERNABE», en remplacement de «ALUCONGO»; Comme conséquence de cette résolution, l'article n°3 relatif à la dénomination sociale a été modifié.

Le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a été effectué sous le n° 16 DA 811, le 03 novembre 2016.

*Fait à Pointe-Noire,
le 14 novembre 2016.*

Pour avis,

**Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire**

Office Notarial Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA

Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville Brazzaville
B.P: 13861/Tél.: 06.665.65.90/E-mail: bouboutouetude@gmail.com
République du Congo

AFRICA TRADING

Société à Responsabilité Limitée/Capital social: 1.000.000 francs CFA
Siège social: 92 rue Mbé, Talangai - Brazzaville
RCCM CG/BZV/16 B 6751 - République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du trente et un octobre deux mil seize, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire titulaire d'un Office notarial à la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme: Société à Responsabilité Limitée régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique;

Objet social: La Société a pour objet, en République du Congo et à l'Etranger:

- Vente, Achat, Installations et Maintenance des machines à sous (Jackpot); Achat, Vente, Exportation et Importation de tous produits.

Et, généralement, toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement ;

Dénomination sociale: AFRICA TRADING;

Siège social: Brazzaville, 92 rue Mbé, Talangai;

Durée: la durée de la société est fixée 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation; .

Capital social: Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) francs chacune, entièrement souscrites;

Administration de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur TCHAB MEDJO Merry Raph a été nommé en qualité de gérant de la Société, pour une durée de deux ans;

Dépôt légal: Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 14 novembre 2016, sous le numéro 16 DA 981;

Immatriculation: La Société AFRICA TRADING est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6751.

Pour avis,

**Maître Jean-Baptiste
BOUBOUTOU-BEMBA,
Notaire**

22e conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP22)

Denis Sassou-Nguesso propose la création d'un Fonds bleu pour le Bassin du Congo

Le Président congolais Denis Sassou-Nguesso a annoncé, à la 22ème conférence des parties à la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, appelé Cop22, qui se tient à Marrakech (Maroc) du 7 au 19 novembre 2016, «la création d'un Fonds bleu pour le Bassin du Congo dont l'objectif est de renforcer le développement économique durable de cet espace géographique qui contribue de manière significative au maintien des équilibres géo-écologiques de la planète». Le chef de l'Etat a fait cette annonce dans sa communication, mardi 15 novembre dernier, à cette conférence qui se tient sur le thème: «L'atténuation des effets climatiques et l'innovation en matière d'adaptation».



Au premier plan: le président Sassou-Nguesso, à côté du ministre Djombo.

La réunion de haut niveau de la convention cadre, a eu lieu, mardi 15 novembre. Sous le patronage de Salaheddine Mezouar, ministre marocain des affaires étrangères et de la coopération, choisi comme président de la Cop22. Elle a connu les allocutions de Mohamed VI, Roi du Maroc, du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, du Président français, François Hollande, et du Président congolais, Denis Sassou-Nguesso. Ce dernier a annoncé la création d'un Fonds bleu pour le bassin du Congo, comme l'indique l'extrait ci-après de sa communication: «Nous l'avons tous affirmé et souligné. La Cop21 de Paris a été la Cop de l'engagement. La Cop22 de Marrakech doit être celle de l'action, autrement dit, celle de la mise en œuvre de l'accord

de Paris. En définitive, il nous faudrait mettre en place des mécanismes et des modalités efficaces d'action au financement, notamment pour des actions d'atténuation et d'adaptation, de renforcement des capacités, de développement et de transfert des technologies. Mais, la mise en place de ces mécanismes ne devrait pas éluder les attentes liées à la facilitation des mécanismes de financement, ni les promesses faites dans le cadre du Fonds vert pour le climat... Bien que pays à très faible émission de gaz à effet de serre, responsable du réchauffement climatique, le Congo continue d'investir des considérables efforts pour contribuer à la lutte mondiale contre le changement climatique. C'est fort de cet engagement que j'annonce la création d'un Fonds bleu pour le

Bassin du Congo dont l'objectif est de renforcer le développement économique durable de cet espace géographique qui contribue, de manière significative, au maintien des équilibres géo-écologiques de la planète. Ce mécanisme, pour lequel je sollicite votre soutien et l'adhésion de tous, permettra d'appuyer la mise en œuvre des micros projets et des projets structurants d'hydro-électricité, d'irrigation des terres cultivables, des traitements des eaux usées, de récupération et traitement des déchets solides déversés dans les océans, cours et plans d'eau et la réalisation de nombreuses autres initiatives concourant à promouvoir le développement propre de nos pays.

La nécessité d'un développement économique pour la satisfaction des besoins de nos populations ne serait inscrite que dans la perspective de la gestion durable de nos ressources, particulièrement des eaux et forêts vu leur rôle d'atténuation des effets liés au changement climatique. Le Congo est convaincu qu'une fois les mécanismes de l'accord de Paris sur le climat clairement définis, les moyens mobilisés, il nous sera permis d'espérer changer le cours des événements en faveur d'une planète où l'environnement sera mieux préservé et où il fera mieux vivre».

Propos recueillis par Joël NSONI

Conseil d'administration de la C.n.s.s (Caisse nationale de sécurité sociale)

La C.n.s.s à la recherche d'un financement durable de ses prestations

Une session extraordinaire du conseil d'administration de la C.n.s.s (Caisse nationale de sécurité sociale) tenue à Brazzaville le jeudi 10 novembre 2016, a abordé l'épineuse question du financement durable des prestations sociales de la caisse, face à la crise financière qui secoue durablement cette structure. Sous la direction de Christian Barros, président du conseil d'administration, les administrateurs ont proposé des mécanismes de recherche de financement durable pour la C.n.s.s



Une vue des administrateurs.

La session extraordinaire du conseil d'administration de la C.n.s.s est une recommandation de la session bilancielle du 30 décembre 2015, au regard de la dégradation des performances économiques nationales, dues à la chute du prix du baril de pétrole, principale ressource du budget de l'Etat congolais. «Il s'agit de réfléchir et de prendre des mesures pouvant pérenniser notre institution de sécurité sociale, la C.n.s.s. Au-delà, il s'agit peut-être de la survie de notre système de sécurité sociale», a indiqué, sans ambages, Christian Barros, à l'ouverture de la session. Autant dire que les moments sont graves et la survie du système national de sécurité sociale est en jeu.



Christian Barros.

La situation financière actuelle de la C.n.s.s est marquée par un déficit croissant de la branche de pension: d'importantes créances en contentieux dont le montant à recouvrer s'élève à plus de 350 milliards de francs Cfa; des arriérés de prestations accumulés entre 1995 et 2004 pour une somme totale d'environ 123 milliards de francs Cfa, ainsi qu'une baisse des cotisations sociales due aux nombreuses fermetures d'entreprises et pertes d'emplois

dans le secteur privé. Au total, 16.205 emplois ont été perdus, entre 2015 et 2016, représentant un déficit de 1,4 milliard de francs Cfa de cotisations. Ce ralentissement des activités économiques dans le pays a conduit les administrateurs de la C.n.s.s à revoir leur plan stratégique et opérationnel, afin de garantir un financement durable à la caisse, pour lui permettre de résister aux fluctuations macroéconomiques du pays. Un plan d'austérité se caractérisant par un ajustement budgétaire, grâce à la réduction des dépenses de fonctionnement, l'optimisation des cotisations sociales à travers, entre autres, le renforcement du dispositif de recouvrement, en incitant les employeurs à régler leur paiement régulièrement; le renforcement du dispositif de lutte contre la fraude, par l'instauration de la biométrie dans l'identification des bénéficiaires de prestations et le paramétrage du régime. Mais, quoiqu'il en soit, ces mesures destinées à redresser la situation financière de la C.n.s.s ne seront efficaces que si l'Etat, le plus important débiteur de cette structure, arrive à diligenter le paiement de ses lourdes dettes. C'est pourquoi, les administrateurs ont formulé quelques recommandations appelant ainsi le gouvernement à négocier un plan d'apurement de sa dette vis-à-vis de la C.n.s.s; de compenser les pertes de recettes de la C.n.s.s liées aux mesures d'exonération des cotisations sociales accordées à certaines entreprises et de relever l'âge

de départ à la retraite. En effet, ce sont particulièrement les sociétés para-publiques, les structures et les institutions à budgets de transfert de l'Etat qui ont accumulé des arriérés de cotisations sociales qui constituent la plus grande partie des créances non recouvrées de 350 milliards de francs Cfa de la C.n.s.s. Aujourd'hui, le gouvernement devrait réfléchir à un mécanisme de financement direct de la caisse, pour qu'elle continue à assurer normalement ses prestations sociales. Signalons qu'à travers quelques délibérations, les administrateurs ont pris la décision de surseoir le traitement des nouveaux dossiers de prestations sociales des employeurs débiteurs, afin de les contraindre à négocier des plans d'apurement de leur dette, puisque l'avenir de la C.n.s.s en dépend.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

2e édition du Tournoi de la République

Quatre équipes congolaises et deux étrangères en lice

Du dimanche 20 au lundi 28 novembre 2016, se disputera, au Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, la deuxième édition du tournoi de la République, organisée par la Fécofoot (Fédération congolaise de football) et sponsorisée par la F.p.a (Fondation perspectives d'avenir). Six équipes prennent part à cette compétition: Diables-Noirs, CARA (Club athlétique renaissance aiglon), Etoile du Congo, F.C Kondzo (Congo); Sony Ela Nguema (Guinée Equatoriale) et F.C. A.p.r (Rwanda). Pour l'ouverture du tournoi, le dimanche 20 novembre, CARA affrontera F.C.A.p.r, et Diable-Noirs s'opposera à Sony Ela Nguema.



L'arrivée des joueurs de Sony Ela Nguema à l'aéroport de Maya-maya

La première équipe étrangère à fouler le sol congolais a été Sony Ela Nguema. Elle est arrivée l'après-midi du jeudi 17 novembre 2016, par l'aéroport international Maya-Maya de Brazzaville. La délégation équato-guinéenne était conduite par Hervé Nyame, entraîneur principal du club. «Je suis très fier de revenir ici, parce que j'ai passé deux saisons au Congo et j'ai entraîné deux clubs. Au début, quand j'ai quitté le Congo-Brazzaville, le complexe n'était pas livré et c'est une très grande joie, pour moi, de venir trouver ce bijou joyeux pour la beauté de l'Afrique centrale», a déclaré ce dernier, à l'hôtel de la Concorde de Kintélé (à environ



Hervé Nyame.

40 kilomètres de la ville-capitale congolaise), où l'équipe qu'il entraîne est logée. «Nous venons ici à Brazzaville, non seulement pour participer ou faire bonne impression, mais nous venons pour préparer la ligue des champions, parce que notre club est champion de la Guinée Equatoriale. En même temps, nous avons gagné la Super coupe, et nous sommes qualifiés pour la finale de la ligue qui va se jouer le 3 décembre. Ce tournoi est la bienvenue pur mieux affûter nos armes pour la campagne internationale», a ajouté l'entraîneur de Sony Ela Nguema.

«Nous sommes venus au Congo pour être qualifiés à ce tournoi, puisque nous sommes champions dans notre pays», a, pour sa part, affirmé Alfonso Mitogo, capitaine de Sony Ela Nguema.

F.C A.p.r du Rwanda est attendu le samedi 19 novembre 2016 et sera aussi logé à l'hôtel de la Concorde de Kintélé.

Signalons que le Tournoi de la République vise,

(Suite en page 4)

Coup d'oeil en biais

L'écurie de Pablo perd un de ses éléments, Davy Makoundou, alias Makarov

L'écurie de Pablo, de son vrai nom Alain Malonga, est implantée dans les forêts de Goma-Tsésé. Elle projetait d'organiser des pillages dans les quartiers de Kimpouomo, Mayanga, etc, dans le 8ème arrondissement Madibou, situé au Sud de Brazzaville, après le pont du Djoué. Dimanche 13 novembre dernier, les éléments de cette écurie, avec à leur tête Makarov, de son vrai nom Davy Makoundou, sont tombés nez-à-nez avec des militaires, à la lisière du quartier Kimpouomo. Dans l'échange de coups de feu qui a suivi, Makarov et un de ses éléments ont été grièvement blessés. Ils ont été conduits d'urgence à l'Hôpital militaire, mais Makarov a fini par rendre l'âme. Il était un «petit» de Pablo sur qui il comptait. L'écurie ninja-nsiloulou de Pablo est le groupe armé le plus proche de Brazzaville, soupçonné d'avoir assassiné deux responsables politiques du P.c.t et du M.c.d.d.i à Goma-Tsésé, il y a quelques mois. Il compte plusieurs membres en son sein, comme Loubayi Hulson, alias Vagaro, un jeune bien connu au quartier Bifouti, à Makélékélé, qui mène des actions criminelles jusque dans les villages du district de Mbanza-Ndounga. Le journal «Le Troubadour» a publié, récemment, leurs photos, reprises d'une caméra récupérée par l'armée dans le maquis de Pablo, au mois d'octobre dernier.

Un camion incendié par les ninjas-nsiloulous dans la forêt de Bangou

Un camion de transport voyageurs et marchandises, appartenant à l'homme d'affaires et ancien député Jean-Paul Matsima, a été incendié, mardi 15 novembre 2016, dans la forêt de Bangou, alors qu'il se rendait, bien chargé de passagers et de marchandises, à Kindamba, dans le département du Pool. Les bandits ninjas-nsiloulous ont intercepté le camion, molesté des passagers, en leur ravissant argent et objets précieux, comme les téléphones portables, violé des femmes, pillé le camion, avant d'y mettre le feu et de disparaître. Depuis que les actes d'insécurité sont perpétrés dans le Pool, les militaires de Kindamba avaient instauré le convoi des camions des commerçants. Ainsi, les mardis et vendredis, un camion militaire attend les camions transporteurs à Louwolo, forme un cortège et les convois à travers la forêt de Bangou, jusqu'à Kindamba. Il s'avère que l'unique camion dont dispose l'armée à Kindamba est en panne, cette semaine. N'étant pas convoyé par l'armée, le camion de Jean-Paul Matsima est tombé dans une embuscade des bandits armés.

Des milliers d'emplois perdus, entre 2015 et 2016

L'économie ne se développe que dans un contexte où il y a la sécurité et la paix. Autrement, il n'est point besoin de parler de développement économique. La crise qui frappe l'économie congolaise, depuis la chute du prix du baril de pétrole, et les événements politiques qui ont eu lieu entre 2015 et 2016, notamment le changement de la Constitution avec la tenue du référendum constitutionnel et l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016, sur fond de troubles politiques qui ont eu un impact négatif sur l'économie nationale. Au total, 16.205 emplois ont été perdus. Ce qui explique la remontée du chômage, ces deux dernières années.

A l'Asecna, le Congo a mordu la poussière, à cause de son candidat jugé incompétent

Comme c'était visible depuis l'année dernière, le Congo a mordu la poussière, lors de la 60^e session extraordinaire de l'Asecna (Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar), tenue le 11 novembre 2016, à Bamako, au Mali, pour élire le nouveau directeur général de cette agence. C'est le Nigérien Mohamed Moussa, ingénieur de l'aviation civile, ancien ministre, qui a été élu, succédant ainsi au Malien Ousmane Guittéye. Il prendra ses fonctions, le 1er janvier 2017, pour un mandat de 4 ans, renouvelable une fois. C'était en principe, le Congo qui était attendu pour prendre la direction générale de cette agence panafricaine. Mais, le profil du candidat présenté par le Congo avait suscité beaucoup de réserve. En effet, le candidat congolais n'avait jamais exercé de poste de direction dans sa vie professionnelle. Le Congo a fait valoir le principe de la rotation, entre les sous-régions, pour chercher à faire passer son candidat. Mais, ce principe n'est écrit sur aucun texte régissant l'agence. Du coup, l'Afrique de l'Ouest a présenté un candidat, face à celui de l'Afrique centrale, notamment le candidat congolais, la Guinée Equatoriale ayant retiré le sien. Finalement, c'est le Malien qui est passé. Le Congolais n'a eu que deux voix sur 18 pays membres de l'Asecna. Comme quoi, il faut savoir présenter des candidats aux profils convaincants, pour décrocher des postes à l'international.

Des syndicats des enseignants haussent le ton à Brazzaville

Des syndicats réunis dans ce qu'ils appellent Panel des syndicats des enseignants des Ministères en charge des enseignements ont publié, mardi 15 novembre 2016, une déclaration très dure à l'endroit du gouvernement, même s'ils ont salué ses efforts, notamment sur le recensement des agents civils de l'Etat. Ils dénoncent «le comportement irresponsable de certains ministres du gouvernement de la République» qui aggravent la situation sociale. Ils accusent le gouvernement, pêle-mêle, de son incapacité à débloquent les fonds conséquents pour le paiement des rappels de solde d'activité des enseignants, la non-publication des états de recrutement des enseignants finalistes des écoles de formation, des prestataires et bénévoles, de la non-publication du statut particulier des personnels de l'éducation nationale, de la non-relance de tous les dossiers des enseignants égarés dans les circuits d'approbation. Pour eux, si le gouvernement ne satisfait pas leurs revendications, il en assumerait «seul les conséquences qui en découleraient». Comme quoi, le recensement, c'est bon, mais ventre affamé n'a point d'oreille.

**Ministère des finances, du budget et du portefeuille public
Calixte Ganongo rassuré par René
Obam-Nlong, sur la coopération avec la Bad**

A l'issue d'un entretien qu'il a eu avec le ministre des finances, du budget et du portefeuille public, Calixte Ganongo, lundi 14 novembre 2016, à Brazzaville, le nouveau administrateur de la Bad (Banque africaine de développement) au Congo, René Obam Nlong, qui a pris ses fonctions en juillet 2016, a affirmé que son institution financière entend accompagner le Congo dans sa politique de diversification de l'économie. L'administrateur de la Bad s'est expliqué à la presse congolaise sur le projet de construction d'un pont route-rail entre Brazzaville et Kinshasa, les deux capitales les plus proches au monde.



Calixte Ganongo et René Obam Nlong.

Selon René Obam-Nlong, le projet est encore à la phase d'études. «C'est une phase préparatoire qu'il faut d'abord achever, avant de passer à l'opérationnalité. Nous pouvons dire que c'est un projet qui a pris un peu de temps, mais nous sommes en train de boucler l'étude. Evidemment, dans quelques années, ça sera une réalité», a-t-il indiqué. Concernant la coopération avec le Congo, l'administrateur de la Bad a indiqué que malgré la crise due à la chute du prix du baril de pétrole, cette coopération va se

poursuivre normalement. «Nous ne sommes pas les faiseurs de prix sur le marché international. Ce sont les autres qui fixent les prix. Mais, nous avons nos richesses qui sont des richesses du sous-sol, il n'en demeure pas moins que ça nous amène des possibilités de développement de nos pays. C'est une situation conjoncturelle, mais qui, bien évidemment, n'a pas d'impact sur ce que la Bad doit apporter. Donc, la Bad sera toujours derrière le Congo, quelle que soit la situation budgétaire. A l'heure actuelle, vous savez que le Congo

a une particularité, c'est que la crise que nous sommes en train de vivre n'est pas une crise de pénurie de devises. C'est-à-dire, en fait, toutes les possibilités du pays sont là. Ce n'est qu'une crise budgétaire et ça ne pèse pas sur les possibilités que la Bad doit apporter au pays. Il n'y aura aucun projet arrêté. La Bad va toujours financer ses projets, comme on l'a toujours fait. On aura même, dans la perspective 2018, beaucoup plus de projets, parce que nous sommes en train d'organiser l'économie, la résilience de l'économie par la diversification», a-t-il dit.

Pascal-Azad DOKO

(Suite de la page 3)



Les joueurs pendant le repas.

entre autres objectifs: contribuer à l'avancement et à l'épanouissement du football congolais, unir toutes les couches sociales au tour des valeurs de la République; valoriser le génie créatif auprès des jeunes; aider les équipes congolaises à acquérir une expérience dans les compétitions internationales.

A propos de la Fondation Perspectives d'Avenir

La Fondation Perspectives d'Avenir est une organisation à but non lucratif portée sur les fonts baptismaux en 2011 par Denis Christel Sassou-Nguesso, député élu d'Oyo, dans le département de la Cuvette. Ses activités sont réparties en quatre secteurs. Secteur 1 : éducation en sciences, technologie et innovation ; Secteur 2 : formation professionnelle et qualifiante ; Secteur 3 : insertion et réinsertion ; Secteur 4 : réflexion et plaidoyer. Avec pour slogan: «Une jeunesse qualifiée pour un Congo en marche», cette fondation se consacre au développement de l'éducation et de la formation professionnelle et qualifiante, dans les domaines nécessaires à l'émergence et au développement du Congo. Elle met un accent particulier sur les jeunes Congolais issus des milieux défavorisés. La FPA contribue, de manière significative, à résoudre le problème du capital humain au Congo, en accompagnant les jeunes Congolais dans l'acquisition des compétences dans différents domaines de compétences qui seront nécessaires à l'émergence du pays et à son positionnement sur le continent africain.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

Ngombé (département de la Sangha)

L'usine d'une société forestière a pris feu

Dans la nuit du lundi 14 au mardi 15 novembre 2016, un incendie, dont on ignore l'origine, a, en partie, brûlé les installations de la société I.f.o (Industrie forestière de Ouessou), située dans la localité de Ngombé, à quelque 80 km du chef-lieu du département de la Sangha. L'incendie s'est produit en deux temps. D'abord, vers 20h, mais quelques temps après, le feu a été maîtrisé. Puis, vers 23h, les flammes ont repris, et il a fallu l'intervention des sapeurs-pompiers venus du chef-lieu du département, pour circonscrire le danger, vers 2h du matin. Le magasin central a été totalement réduit en cendres par les flammes. L'atelier d'affutage et le garage ont été brûlés partiellement. Les pertes matérielles causées par le sinistre s'estimeraient à plusieurs milliards de francs Cfa, selon des témoins sur place.

Communiqué de presse du C.c.as

La Cellule de veille du Comité consultatif d'appui et de suivi de la municipalisation accélérée du Département du Pool porte à la connaissance de l'opinion nationale que le mardi 15 octobre 2016 au village Sei-Bebe, situé à l'entrée de la forêt de Bangou, sur l'axe routier Mindouli-Kindamba-Vindza-Kimba, un groupe de ninjas-nsilulus du sieur Mtumi, dirigé par Papas et Edoke (fils de Monsieur Senghor à Mihéte), a pris en otage, de 11h à 16h, les paisibles habitants. Ils ont procédé, avec le cynisme les caractérisant, aux viols systématiques des innocentes femmes qui s'y trouvaient pendant qu'ils infligeaient des violences corporelles aux hommes contraints, pendant ce temps, de rester couchés et immobiles. Ensuite, de 16h à 17h, ils ont braqué, pillé et incendié un véhicule d'un commerçant, à destination des localités précitées et violé, également, les pauvres femmes qui se trouvaient à bord. Une fillette à peine âgée de 10 ans a été, elle aussi, sauvagement, violée par la totalité de ces bandits. Cette dernière se trouve, présentement, paralysée et hospitalisée à l'hôpital de Kindamba. Le C.c.as condamne, avec la dernière énergie, ces actes barbares et terroristes et exhorte, par la même occasion, la Force publique à prendre les dispositions nécessaires, pour procéder à l'arrestation de ces tristes personnages, afin de les traduire devant les juridictions compétentes.

Fait à Brazzaville, le 17 /11/2016

Le Secrétariat Technique
De la Cellule de Veille de la Municipalisation Accélérée du Pool

Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement

Les parlementaires sensibilisés sur l'importance du protocole de Nagoya

A l'heure où se tient la conférence internationale des pays membres des Nations unies sur le climat (COP22), à Marrakech (Maroc), avec la participation de 20 mille représentants de 196 délégations, parmi lesquels une trentaine de chefs d'Etat africains, dont le Congolais Denis Sassou-Nguesso, les questions de préservation de la biodiversité, de changements climatiques, de dégradation des terres, etc. sont plus que jamais d'actualité. Le Congo n'est pas en reste de ces préoccupations dont l'enjeu est la survie de l'humanité. C'est ainsi qu'avant la COP22, le Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement a organisé, le jeudi 20 octobre dernier, un atelier de sensibilisation des parlementaires sur le processus de mise en œuvre du protocole de Nagoya (une ville japonaise), relatif à l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.

Le protocole de Nagoya est un traité complémentaire et contraignant à la convention sur la diversité biologique, adopté en 2010 et que le Congo a ratifié, le 14 mai 2015. Ce protocole fournit un cadre juridique transparent pour la mise en œuvre effective de l'un des trois objectifs de la convention sur la diversité biologique. C'est pourquoi le gouvernement a pensé que c'est utile d'en vulgariser l'armature juridique. Les travaux de l'atelier sur le protocole de Nagoya se sont déroulés dans la salle de banquet du Palais des congrès, à Brazzaville.

Cet atelier a été ouvert par Mme Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement. En présence du sénateur Clobert Ibinda, président de la commission environnement du sénat, qui

a, d'ailleurs, clôturé l'atelier et du député Accel Arnaud Ndinga-Makanda, président de la commission environnement de l'assemblée nationale, premier vice-président de la commission plan, aménagement du territoire, environnement, urbanisme et habitat à l'assemblée nationale. Il a permis d'informer les parlementaires sur les avant-projets de loi relatifs au régime forestier et du code de l'environnement en cours d'approbation par le gouvernement, ainsi que de déterminer le rôle des parlementaires dans le processus Apa (Accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation).

La rencontre a regroupé plus d'une soixantaine de participants: des parlementaires, des acteurs de la recherche scientifique, de la société civile, des



Mme Rosalie Matondo entourée des parlementaires.

tradi-praticiens et des cadres du Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement.

Cinq thèmes y ont été développés par Madzou-Moukili, responsable du point focal national du protocole de Nagoya; Me Brice Séverin Pongui, juriste consultant national; Grégoire Nkéoua, conseiller au Ministère de l'économie forestière; Jean-Joël Louméto, conseiller du développement durable et à l'environnement; Georges Claver Boundzanga, coordonnateur de la Redd+; et Jean-Ignace Tendelet, directeur général du développement durable.

«En votre qualité d'élus nationaux, vous assurez, à la fois, les rôles d'interface entre les communautés de base et les institutions publiques, du point de vue de la compréhension du mécanisme relatif à l'accès

aux ressources et le partage des avantages, communément désigné sous le sigle Apa; d'accompagner les communautés autochtones et locales, en les impliquant dans les négociations des contrats de partage des avantages; et d'organe de veille pour une meilleure exploitation de nos ressources naturelles», a dit Mme Rosalie Matondo, à l'ouverture des travaux. Selon le sénateur Clobert Ibinda, «les parlementaires sont organisés en réseau Repar (Réseau des parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale). Autant dire que le Congo est parmi les pays qui mettent en œuvre le protocole de Nagoya, dans l'intérêt de la sauvegarde de la biodiversité nationale».

Philippe BANZ

Majorité présidentielle

Ramener coûte-que-coûte la paix au Pool

Les partis membres de la majorité présidentielle étaient en assemblée générale ordinaire, mercredi 16 novembre 2016, au Palais des congrès, à Brazzaville, sous la direction du président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Ngolo. A l'issue des travaux qui se sont déroulés à huis clos, l'un des participants, Pascal Itoua-Oyana, vice-président du Mar (Mouvement action pour le renouveau), s'est prêté à la presse, pour faire le point. Selon lui, l'assemblée générale de la majorité présidentielle a porté sur la situation qui prévaut dans le département du Pool. La préoccupation de la majorité présidentielle est de faire que la paix soit ramenée rapidement dans ce département.



Pascal Itoua-Oyana.

Pascal Itoua-Oyana a confié à la presse, à l'issue de l'assemblée générale de la majorité présidentielle que ce qui se passe dans le Pool, «c'est une situation sécuritaire difficile pour le pays; une situation dont la conséquence vise à l'asphyxie et même à la paralysie économique et même sociale. Parce que c'est une situation qui empêche maintenant les mouvements, la libre circulation des biens et des personnes».

Il a précisé, au cours de cette assemblée générale, «le message du président de la majorité présidentielle a été de nous appeler à plus de vigilance, nous, membres de la majorité présidentielle, nos militants et d'étendre cet appel, cette mobilisation à l'ensemble de nos concitoyens, pour veiller à ce que, par l'organisation, par la mobilisation, nous participions à alerter l'opinion nationale et internationale sur la dangerosité de ce que peut prendre le Pool, aujourd'hui. Parce que c'est une situation qui a nature à mettre en danger tous nos objectifs économiques et sociaux, en termes de développement et en termes, bien entendu, de ciment national». «Ce qu'il faudrait éviter, c'est que cette opération, non seulement asphyxie, mais qu'elle mette en cause l'ensemble de nos acquis et l'ensemble de toutes les réalisations que nous avons faites dans le département du Pool, comme dans d'autres départements voisins et plus éloignés. C'est un objectif majeur, pour la majorité présidentielle, que de faire aujourd'hui que, conjoncturellement, la paix soit ramenée dans le Pool», a-t-il indiqué. Cette assemblée générale était aussi l'occasion «de la remobilisation et de la restructuration, en tant qu'appareil politique, de la majorité présidentielle».

Pascal Azad DOKO

Education

Les parlementaires informés sur les projets financés par la Banque mondiale

Les parlementaires ont été sensibilisés sur les projets réalisés en partenariat entre le gouvernement congolais et la Banque mondiale, dans le domaine de l'éducation, dont les objectifs sont, entre autres, d'appuyer l'éducation de la petite enfance; faciliter l'accès à l'éducation pour les filles et les enfants des milieux défavorisés ainsi que ceux vivant avec handicap; réduire le fossé entre les études (formation professionnelle, enseignement supérieur) et le marché du travail; résoudre les problèmes liés à l'éducation, afin de la rendre plus efficace et performante.



De g à dr: Djibrilla Issa, Lazare Mouanga Nkéoua et Mme Fila Lémina.

Actuellement, l'engagement de la Banque mondiale dans le secteur de l'éducation au Congo porte sur le développement du cycle post-primaire et la formation qualifiante, à travers le P.d.c.e (Projet de développement des compétences pour l'employabilité) et le Praased (Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif). Ces deux projets sont financés respectivement à hauteur de 32 millions et de 70 millions de dollars américains. Le P.d.c.e vise à former 15 mille jeunes vulnérables (filles et garçons) vivant en zones urbaines et péri-urbaines dans divers métiers, en micro-entrepreneuriat et sur l'alphabétisation fonctionnelle, pour des jeunes déscolarisés, afin de faciliter leur insertion sur le marché du travail. Environ 328 jeunes ont déjà reçu une formation dans plusieurs métiers techniques; 410 jeunes l'ont été en micro-entrepreneuriat et 716

jeunes déscolarisés sont en apprentissage de métiers chez des maîtres-artisans. Le Praased, quant à lui, se recoupe avec les grands axes et défis identifiés dans la stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025. Il vise à améliorer le rendement scolaire au primaire et au collège et à renforcer l'efficacité de certains systèmes de gestion. En attendant son exécution dans la période 2016-2024, quelques agents du Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sont déjà en formation sur les politiques sectorielles et gestion des systèmes éducatifs.

L'appui de la Banque mondiale au secteur congolais de l'éducation s'opère par des approches novatrices basées notamment sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, a précisé le représentant-résident de la Banque mondiale au Congo,



Une vue de l'assistance.

Djibrilla Issa. Car, dorénavant, le nouveau Système d'information et de gestion de l'éducation (S.i.g.e) et la mise en place de la carte scolaire utiliseront des tablettes et des smartphones pour la collecte et le traitement des données.

Pour leur part, les parlementaires ont salué l'initiative d'information sur la contribution de la Banque mondiale dans

l'amélioration du système éducatif congolais. En leur qualité d'élus, ils ont rassuré l'institution financière de leur adhésion à la marche vers la modernisation et le développement du secteur de l'éducation, un puissant levier pour réduire l'extrême pauvreté dans le pays.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

In Memoriam

Novembre 2012-Novembre 2016

Voici quatre ans, jour pour jour, depuis que le Seigneur a rappelé à Lui, NSOUZA Chanel Modeste (Yesu wa Yesu). Décédé en France et inhumé le 22 novembre 2012, à Bissinza (Linzolo). En cette circonstance particulière, Mme Jo-



celyne Bahonda est priée d'avoir une pensée pieuse pour lui.

LCB Bank s'engage dans un ambitieux projet de développement des compétences !

Le lancement de ce dispositif stratégique, qui restera gravé dans les annales de l'histoire de cette institution bancaire de premier plan en République du Congo, est le résultat de la volonté des instances de gouvernance de faire bénéficier le personnel de cette institution du fruit de la croissance, en finançant le développement des compétences des cadres de LCB Bank.

La cérémonie officielle du lancement de ce dispositif stratégique a eu lieu dans la matinée du lundi 14 novembre 2016, dans le splendide cadre de ELBO SUITES, situé au centre-ville de Brazzaville, au bord du majestueux fleuve Congo, sous le patronage de Monsieur Mohamed TAHRI, entouré de Monsieur Rachid RAISSI, Directeur Général Adjoint, de Monsieur Christel DIATHA, Secrétaire Général, et de la Directrice du Capital Humain de cette Institution, Mme KORILA Nelly. Une délégation venue spécialement du Maroc, composée de Mme Leila SERAR et de M. Karim BENCHEQROUN, respectivement Directrice Centrale du Pole Capital Humain de BMCE

Bank Of Africa et Directeur de BMCE Bank Of AfricaAcademy, était présente pour l'occasion, pour témoigner l'importance et l'intérêt portés par le Groupe BMCE Bank Of Africa, au-delà de ce cursus, à une coopération dynamique avec la filiale congolaise, LCB Bank.

On pouvait aussi compter au nombre des invités, les représentants de certaines administrations publiques comme Monsieur Constant BADIA, Directeur Général par intérim des Institutions Financières Nationales et Monsieur Gabriel MONKA, Directeur Départemental du Travail de Brazzaville.

Ce dispositif stratégique, dénommé «Mbongwana», est un parcours certifiant conçu et déployé en partenariat avec BMCE Bank Of AfricaAcademy, implantée à Casablanca au Maroc, dont l'une des missions est d'accompagner BMCE Bank Of Africa, maison-mère de LCB Bank, dans la réalisation de ses objectifs stratégiques, en offrant à son capital humain les moyens techniques, de développement personnel et managériaux adéquats.

Pour permettre à son capital humain de mieux faire face à la situation et aux défis actuels de son environnement, LCB Bank a pris l'option d'investir dans la formation, à travers le lancement d'un dispositif calibré, visant la montée en compétence de l'ensemble de ses managers sur des thématiques orientées sur le management.



Photo de famille.

En effet, face à un environnement complètement transformé, «Mbongwana» vise donc à équiper les collaborateurs de la banque, afin de les accompagner à mieux accomplir leurs missions et faire face aux défis actuels du marché bancaire congolais. Ce dispositif vise notamment :

- * l'amélioration de la performance opérationnelle en environnement complexe ;
- * le développement de la capacité à surpasser les difficultés dans la mise en place et le pilotage de démarches d'amélioration de la performance opérationnelle ;

- * l'acquisition de la capacité managériale, et de la maîtrise de techniques, d'outils et pratiques permettant de mener à bien des réflexions ;

- * des pratiques permettant

l'animation de groupes de travail ayant vocation à explorer des solutions d'amélioration ; * l'appropriation des techniques permettant la compréhension de la situation, des enjeux et des réticences de l'humain pour mieux dénouer les situations difficiles voire parfois pesantes, inhérentes à la transformation qui s'opère....

S'adressant à ses cadres, Monsieur Mohamed TAHRI a déclaré : «**MBONGWANA**», qui se traduit en français par «**le changement**» ou mieux «**la transformation**», est le nom adopté pour le programme d'accompagnement managérial dans lequel nous allons engager l'ensemble des managers de notre Institution sur une période de deux ou trois ans. (...).

Nous avons noté avec une grande satisfaction que les actions engagées ont suscité

un réel enthousiasme de votre part. De même, nous avons observé de fortes attentes exprimées, allant dans le sens d'un accompagnement des responsables de la banque.

C'est pour capitaliser sur cet enthousiasme, cette énergie positive et cette envie de continuer à travailler ensemble au sein de la grande famille LCB Bank, qu'est née l'idée d'un dispositif de formation axé, non pas sur les métiers bancaires au sens strict, mais sur une dimension essentiellement managériale, afin de mieux vous armer, en renforçant les outils et équipements à votre disposition, pour une meilleure prise en charge de notre clientèle et une gestion optimale de la relation interpersonnelle au service de l'efficacité collective et de la performance de notre Institution.

Comme vous le savez, le dispositif «**MBONGWANA**» se nourrit des traditions et des réalités socio-professionnelles et culturelles du capital humain de LCB Bank. Faut-il le rappeler, il est surtout le fruit d'une démarche et d'une œuvre de co-construction entre les attentes exprimées par les forces vives de LCB Bank et la mission réalisée en deux phases par M. Karim BENCHEQROUN, Directeur de l'académie du groupe BMCE BANK OF AFRICA auprès des équipes et dans l'environnement de travail de LCB BANK.

Le dispositif «**MBONGWANA**» est l'expression d'un besoin ressenti et, en même temps, la réponse apportée à cette aspiration. Il est l'expression de notre volonté commune de changement, pour aller explorer de nouveaux horizons dans la pratique de notre métier de banque, en particulier dans le génie créateur qui sommeille en chacun de vous et en chacun de nous.

Interrogé sur l'opportunité du lancement d'un programme d'une telle envergure, dans le contexte de crise, le Directeur Général Adjoint a précisé que «**du point de vue de LCB Bank, la crise est regardée non pas, comme une menace mais,**

bien au contraire, comme une véritable opportunité à saisir, pour créer les conditions de la relance économique. Donc à travers ce programme, nous engageons nos forces vives à affûter leurs armes pour cette échéance de reprise ! ».

Le Secrétaire Général de cette institution a, pour sa part, déclaré que «**LCB Bank, notre organisation, est à l'image des hommes et des femmes qui l'animent. C'est pourquoi ce programme poursuit entre autres l'ambition d'opérer une transformation profonde de l'état d'esprit dans lequel nous travaillons ensemble, afin que cette transformation rejaille sur notre Institution, pour un climat social en constante amélioration, mais aussi pour le bien être et le plus grand bonheur de notre fidèle clientèle, qui est en droit d'exiger de nous un service de qualité** ».

Il convient de saluer le courage de cette institution bancaire historique, qui n'hésite pas d'investir dans la formation et le développement des compétences de ses équipes, dans un contexte où plusieurs entreprises ont, en revanche, opéré des coupes drastiques sur leur budget d'investissement, en attendant de voir venir les choses...

L'ambition de la direction générale de LCB Bank, en inaugurant ce programme est d'ouvrir une ère nouvelle, celle d'un état d'esprit transformé, dans la manière de pratiquer le métier du banquier et dans une relation interpersonnelle revisitée, et adapté au nouvel environnement et aux nouveaux défis induits par les changements de l'univers professionnel.

Ce programme s'inscrit dans cette dynamique de changement, aussi culturel, qui nécessite une adaptation constante.

En encourageant cette initiative salutaire aussi bien pour le personnel de LCB Bank que pour la clientèle du secteur bancaire, il ne reste plus qu'à souhaiter au personnel de LCB Bank, bénéficiaire de ce programme, de donner le meilleur de lui-même pour capitaliser au mieux sur le contenu des différents modules de ce parcours.

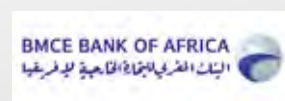
Espérant ce que cet ambitieux programme débouchera aussi pour LCB Bank sur la conclusion d'un nouveau «**pacte social**» avec sa clientèle !

Service communication

MBONGWANA



Ensemble pour le changement !



Sénat

Ratification de l'accord de prêt relatif au financement du projet de fibre optique

Lors de la séance plénière du vendredi 11 novembre 2016, dans la salle des congrès du Palais des congrès, à Brazzaville, les sénateurs ont ratifié l'accord de prêt relatif au projet dorsal à fibre optique (Cab) composante Congo. Les travaux de cette séance ont été présidés par André Obami-Itou, président du sénat, en présence des ministres Digne Elvis Okombi-Tsalissan et Inès Ingani, représentant son collègue des postes et télécommunications.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante nationale du projet sous régional d'interconnexion des réseaux de télécommunications par liaisons optiques décidé par les chefs d'Etat et de gouvernements des pays de la Cemac et de la C.e.e.a.c, réunis à Djaména, en avril 2007, le Congo avait négocié et signé avec la B.a.d (Banque africaine de développement), en mai 2016, un financement de 66,545 millions d'euros dont 52,042 millions d'euros pour l'institution bancaire et 14,502 millions d'euros le Congo. Le crédit de la B.a.d destiné au financement de ce projet s'étale sur une durée de 20 ans, après un différé d'amortissement de 5 ans. Prêt à flexibilité totale au taux flottant (euribor+0,60%), la banque a conditionné l'entrée en vigueur de cet accord à la ratification du parlement, conformément aux normes juridiques applicables en la matière en

République du Congo, au plus la délivrance, le 16 novembre 2016, de l'avis juridique établissant qu'il a été dûment signé, ratifié ou autorisé et qu'il a force obligatoire pour le bénéficiaire. Ce projet poursuit les objectifs suivants: - améliorer l'accès de la population aux T.I.c; - réduire le coût de la connexion de 60%; - générer des revenus à l'Etat congolais; - contribuer au renforcement de l'inclusion sociale dans les zones traversées par la fibre optique; - participer pleinement à la diversification de l'économie par l'essor des technologies de la communication et des services en ligne permettant de créer une dynamique positive dans d'autres secteurs de l'économie tels que l'agriculture, l'éducation, la santé et le commerce. Grâce à ce projet, 550 km de fibre optique seront déployés



André Obami-Itou.



Jean Marie Epouma.

dans la partie septentrionale du pays suivant les axes routiers: Ouesso-Sembé-Souanké-Ntam (Frontière avec le Cameroun) et Ouesso-Pokola-Bomassa (Frontière avec la RCA). Près de 5000 personnes situées sur ces axes devront bénéficier de la mise en œuvre de ce projet dont les principales activités sont: l'interconnexion de la fibre optique entre le Congo et le Cameroun; l'interconnexion de la fibre optique entre le Congo et la République Centrafricaine; la mise en œuvre d'une plateforme e-poste; l'appui à l'Université Marien Ngouabi, à l'Institut national des aveugles et à l'Institut des

jeunes sourds de Brazzaville ainsi qu'à l'Autorité de régulation des postes et communications électroniques. Les préoccupations des sénateurs ont porté sur l'existence d'une étude de rentabilité du projet Cab-Congo; le coût des licences attribuées aux opérateurs économiques au Congo et l'expérience des autres pays limitrophes en cette matière; l'effectivité du haut débit depuis la connexion de notre pays à la fibre optique à Matombi, en 2012.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Me Patrick Sindika Loubota, notaire à Dolisie

«Le rôle du notaire dans la succession est important»

Notaire, basé à Dolisie (département du Niari), Me Patrick Sindika-Loubota, secrétaire chargé de la communication et des affaires sociales du bureau national de la Chambre des notaires du Congo, a pris part au séminaire de la première université du notariat congolais qui s'est tenu vendredi 11 novembre 2016, à l'Hôtel Azur International, à Pointe-Noire, avant qu'elle ne se tienne à Brazzaville, cette semaine. Dans l'interview qu'il nous a accordée à l'issue de ce séminaire, il soutient: «Le rôle du

notaire dans la succession est important».

* Maître, peut-on connaître l'objectif principal de la tenue de votre séminaire?

** L'Université du notariat du Congo a pour objet la promotion du notariat par le perfectionnement et le développement des connaissances des notaires. Le thème général choisi pour cette première édition, est: «La liquidation des successions». Pourquoi le choix de ce thème?

Les règlements des successions posent un réel problème dans nos sociétés et dans nos familles. La liquidation des successions est un domaine très vaste, qui intéresse la

société congolaise en particulier et le monde entier en général. En choisissant ce thème, le bureau de la Chambre nationale des notaires du Congo a voulu apporter la paix au sein des familles. La destinée d'un être humain, ici-bas, est de naître, vivre et mourir. Lorsqu'on meurt, nous savons la multitude des problèmes qui se posent au sujet des biens laissés. Il y a certainement ceux qui n'auront pas trouvé leur compte en ce qui concerne une succession et qui se sentiront frustrés. D'autres frustrations viennent aussi du fait que certaines successions sont mal réglées. Cela crée de nombreux déchirements au sein des familles.

C'est pour cette raison que nous avons pensé en débattre au cours de cette première édition. Une succession mal réglée peut engendrer des décès dans la famille. Il était donc important que les professionnels de droit que nous sommes (avocats, magistrats, notaires, huissiers de justice, universitaires), puissent s'asseoir ensemble pour débattre de certaines questions de façon à harmoniser nos méthodes de travail. Quel est le rôle de l'avocat, du notaire et de l'huissier dans le cadre de la liquidation de la succession? Le magistrat qui commet le notaire dans le cadre d'une succession. Quels sont les autres actes ou décisions qu'il peut prendre en vue de permettre au notaire d'exécuter à bon escient son travail? La présente édition qui est la toute première, nous aura permis pour chacun des professionnels de droit de savoir quel est son rôle et quelle est sa place dans le domaine de règlement de la succession. C'est pour vous dire que le rôle du notaire est important pour régler une succession.

* Comment entendez-vous vulgariser ces informations pour éviter justement ce que nous vivons dans nos familles après le décès d'un parent?

** Le moyen le plus approprié pour vulgariser les fruits de ces assises, c'est d'abord les médias que vous êtes. Nous allons organiser des journées portes ouvertes du notariat, ou nous allons pouvoir expliquer le rôle du métier de chacun de nous. Il y a un certain nombre de textes et lois que la population ignore lorsqu'il s'agit d'une succession. Ne perdez pas aussi de vue que lorsque nous avons en face de nous des us et coutumes, et d'autre part la loi, c'est la loi qui s'applique et non la coutume.

* Et pour conclure?

** Je voudrais inviter la population congolaise à se départir des us et coutume et à s'attacher à la loi. Lorsqu'une matière a été légiférée, il faut alors se référer à la loi. Ce sont les lois dans tous les domaines qui donnent des indications de parcours de développement. Si nous nous éloignons de la loi, nous ne pouvons pas construire une société durable.

Je vous signale, en passant, que ce séminaire, parrainé par Pierre Mabiata, garde de sceaux, ministre de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, a connu la participation du Togolais Me Traoré Tchassona, président de la Commission des affaires africaines de l'Union internationale du notariat et de Madame Antoinette Kebi, professeur à la Faculté de droit de l'Université Marien Ngouabi.

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI

La presse congolaise en deuil

La direction générale du quotidien «Les Dépêches de Brazzaville» a la profonde douleur d'annoncer à la grande famille de la presse congolaise le décès de Mademoiselle **Nancy France LOUOUMBA KAMA NOUHO**, cheffe de service Economie. Décès survenu le 14 novembre 2016, au CHU de Brazzaville, des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient à la Case 3-48, au quartier OCH, la Glacière, à Bacongo, vers l'Eglise catholique Notre Dame du Rosaire. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Me Patrick Sindika-Loubota.

25ème Journée mondiale de lutte contre le diabète

Vers une mobilisation générale accrue contre le diabète à Pointe-Noire

Bien qu'insignifiante, la participation de quelque trois cents habitants de Pointe-Noire au dépistage du diabète organisé le 14 novembre dernier par l'Hôpital général Adolphe Sicé, dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le diabète, dénote un début de prise de conscience des ravages causés par cette pathologie. D'où la mobilisation générale lancée par l'autorité de cet établissement hospitalier, contre ce fléau.

Le 14 novembre évoque la naissance, en 1891, de celui qui allait changer à tout jamais le traitement du diabète: Sir Frederick Banting, l'un des découvreurs de l'insuline. A partir de 1991, la F.i.d (Fédération internationale du diabète) et l'O.m.s (Organisation mondiale de la santé), ont créé une journée consacrée aux campagnes de sensibilisation au diabète, face à l'expansion de cette maladie. Le 20 décembre 2006, l'Onu (Organisation des Nations unies) adopte une résolution faisant du 14 novembre, la journée mondiale du diabète. «Je n'ai jamais fait un dépistage sur le diabète. C'est pour la première fois que je le fais. Mais, désormais, je le ferai régulièrement», a confié, visiblement satisfait, Beau-Paul Makouangou, habitant du quartier Mbot, dans le quatrième arrondissement Loandjili. Comme Beau-Paul, plus de 300 Ponténégrins étaient à l'entrée principale de l'Hôpital général Adolphe Sicé, pour contrôler leur glycémie et, partant, savoir s'ils sont malades du diabète ou non. Certes, pour une ville de plus d'un million d'âmes, on ne peut pas dire que la mobilisation a été grande. Mais, l'important, c'est que les participants ont dû entendre et capitaliser l'appel au dépistage lancé par Mme Sidonie Piazza. Peu avant la

célébration de la journée mondiale, la directrice générale de l'Hôpital général Adolphe Sicé avait invité les populations à se faire dépister au diabète, le 14 novembre. Un appel conforme au thème choisi cette année par l'O.m.s: «Gardons les yeux ouverts sur le diabète». Dans une conférence-débat animée l'après-midi, dans la salle des conférences de l'Hôpital général Adolphe Sicé, les docteurs Ferréol Clemer Malonga, diabétologue à l'Hôpital général de Loandjili et Luc Manvouri, ophtalmologue à l'Hôpital Adolphe Sicé, le diabète est une maladie métabolique aux multiples et graves complications touchant tous les organes ou presque. Au Congo-Brazzaville, le taux de prévalence oscille entre 4 et 6%. Il faut craindre que ces chiffres connaissent une forte augmentation dans les années à venir, en raison, bien entendu, des attitudes et pratiques diabétogènes des populations: alimentation, refus de dépistage, recours aux charlatans, etc. Et pour anticiper l'augmentation du taux de prévalence, la directrice générale Sidonie Piazza invite les populations et les personnels soignants à une mobilisation massive. «La lutte contre le diabète, qui est devenue un réel problème de santé publique dans le monde, ne doit pas être seulement l'affaire des



Sidonie Piazza s'adressant au public.



L'assistance pendant la conférence.

personnels soignants. Mais de tout le monde. Pour les agents de santé, c'est un problème multidisciplinaire: les chirurgiens, les ophtalmologues, les dentistes, etc», a-t-elle recommandé dans son mot de clôture de la conférence-débat.

Un appel que les participants, composés d'agents de santé, membres de la société civile et autres ont promis de relayer dans leurs milieux respectifs. «Par rapport aux explications

des deux médecins, je viens de comprendre que c'est une maladie dangereuse. Je ne garderai pas les enseignements reçus ici pour moi-même. Je les transmettrai aux membres de mon O.n.g et à mes proches», a promis Adèle Pinga, présidente de l'O.n.g «Femme ne pleure pas, agis».

John NDIINGA-NGOMA



BP 06 Cité du Djoué
Brazzaville CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°AFRO/028/2016

La cité de l'OMS qui abrite le Bureau Régional pour l'Afrique, est un vaste domaine foncier communément appelé «Cité du Djoué» à Brazzaville, République du Congo. Cette cité qui, abrite diverses infrastructures composées de bureaux, logements, ateliers, magasins, etc., est enrobée d'un panorama luxuriant de vastes espaces ouverts, engazonnés s'entrelaçant avec d'autres essences végétales.

Ce paysage enchanteur est gagné pendant la saison des pluies par la présence des herbes sauvages et l'humidité qui y procurent des conditions idéales à la prolifération des reptiles dangereux et au développement de certains insectes qui par leurs piqûres, nuisent à la quiétude des habitants. Par ailleurs, les infrastructures existantes, maisons, collecteurs et regards sont de fait des refuges pour les insectes et rongeurs qui y trouvent des conjonctures généreuses à leur survie.

Le Bureau régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la Santé désire, à travers le présent avis d'appel d'offres, sélectionner une entreprise chargée de la désinsectisation, la dératisation et la deserpentisation à la cité du Djoué.

Le cahier des charges y afférant (avec les détails techniques) est disponible jusqu'au 25 novembre 2016, entre 9H et 13H, du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 23 à «L'Estate, OMS-AFRO».

Les sociétés intéressées sont invitées à soumissionner.

Chaque offre devra comporter trois (3) volets:

• Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir:

- une copie de l'extrait du Registre du commerce;
- une copie la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU);

- une copie de la patente de l'année en cours;

- une copie l'attestation de non faillite

- une copie de l'attestation de moralité fiscale.

- Une copie l'identité bancaire.

• Le volet technique sera composé des éléments suivants:

- l'expérience professionnelle ;

- les qualifications du personnel clé (avec CVs) ;

- les références des travaux similaires déjà réalisées;

- la méthodologie à utiliser

- le matériel, les pesticides ainsi que les répulsifs qui seront utilisés.

• Le volet financier devra comporter:

- les prix hors taxes des prestations mensuelles;

- La justification d'une assise financière suffisante pour être en mesure de faire face à toutes ses obligations vis-à-vis des tiers, de ses employés pendant au moins trois (3) mois sans devoir recourir à une avance de la part de l'OMS (la production d'un document officiel est obligatoire).

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et enfin l'offre financière. L'enveloppe contenant ces trois offres

devra porter la mention «Confidentiel – Désinsectisation, dératisation et dé-serpentisation à l'OMS/AFRO», et sera déposée, au plus tard, le 28 novembre 2016, à 14h00, à l'adresse suivante:

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
B.P: 6
Bureau de GMC N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée lundi 21 novembre 2016, à 10 Heures, suivant le programme ci-dessous:

• 10H00 à 10H30: séance de briefing dans la salle N°18 à l'Estate;

• 10H30 à 11H00: visite de reconnaissance des lieux;

• et 11H00 à 11H30: séance de questions/réponses.

Notes:

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Toute demande de renseignements complémentaires doit être adressée à l'adresse électronique suivante: afrgoafrobids@who.int

**Le Bureau Régional de l'Afrique
de l'OMS.**

REMERCIEMENTS

La veuve BOLEMAS, née KENGUEPO-KO Marie Martial, les enfants et la famille BOLEMAS adressent les vifs remerciements aux autorités administratives civiles et militaires, parents, amis (es) et connaissances pour leur assistance et leur soutien multiformes, lors du décès de leur cher mari, père et enfant, BOLEMAS Emmanuel de Jésus, survenu le mercredi 12 octobre 2016, à l'hôpital central des Armées Pierre Mobengo, à Brazzaville. Qu'ils trouvent, ici, l'expression de la profonde gratitude de leurs actions.

Que ton âme repose en paix.



LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:

Mgr Miguel
Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication:

Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction

Véran Carrhol YANGA

Tel: (242) 06.668.24.72/
01 116 63 33

Saisie&Montage (PAO):

Atelier La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99

05.528.03.94

Pointe-Noire:

Tel:05.557.78.71

06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

*I.f.c (Institut français
du Congo)*

Une «Quinzaine des droits de l'homme en République du Congo»

Du 18 novembre au 10 décembre 2016, l' I.f.c (Institut français du Congo) abrite la «Quinzaine des droits de l'homme en République du Congo». Son lancement officiel aura lieu, samedi 19 novembre, en soirée. En présence de l'ambassadeur de l'Union européenne au Congo, Mme Saskia De Lang, et de l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery. Au programme, il est prévu: le vernissage de l'exposition de peinture «Dessine-moi tes droits» et la projection du film «Kinshasa kids».



MEILLEUR PARTENAIRE TECHNOLOGIQUE

**DSI-CLUB
CONGO 2016**

Agence de Brazzaville

105, Bld Denis Sassou-Nguesso, Centre-Ville

Agence de Pointe-Noire

319 Av. Charles De Gaulle, Centre-Ville

Tél 06 600 0000

Diocèse de Ouesso

L'ouverture de l'année pastorale 2016-2017 précédée de deux sessions

Du lundi 26 au mercredi 28 septembre 2016, le diocèse de Ouesso a tenu sa session d'ouverture de l'année pastorale, dans la salle polyvalente de la maison d'accueil, à l'évêché, sous les auspices de Mgr Yves Marie Monot, évêque du lieu, sur le thème: «Notre pastorale dans ses diverses dimensions: évaluation 2006-2016 et perspectives». C'est avec l'expertise de l'abbé Yvon Bienvenu Mabandza, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville et docteur en théologie pastorale, que prêtres, séminaristes stagiaires, religieuses, responsables laïcs et délégués de chaque service diocésain ont ensemble réfléchi sur la vie pastorale du diocèse.

Pour aider à faire comprendre la réalité actuelle de la pastorale dans le diocèse de Ouesso, l'abbé Yvon Bienvenu Mabandza, amateur de la session pastorale, a tenu une conférence par jour, pendant trois jours, dont les deux premiers thèmes ont été: «La pastorale dans l'Église»; «La pastorale en conversion». Les conférences ont été suivies de travaux en ateliers. Les questions discutées dans les carrefours ont conduit à répertorier les défis prioritaires et les moyens nécessaires pour une pastorale efficace, que l'abbé Yvon a résumés en deux tendances, lors de sa troisième conférence. D'un côté, il faut fonder ou implanter des nouvelles communautés chrétiennes; redynamiser celles qui sont déjà existantes; soutenir les paroisses et les communautés périphériques, en faisant des visites pastorales et en organisant des activités socio-culturelles et liturgiques. De l'autre, il s'est dégagé la nécessité et l'urgence de mettre en place ou de réhabiliter les structures sociales, en sensibilisant les fidèles et les personnes de bonne volonté. En cette nouvelle année pastorale, un des défis majeurs de

la pastorale dans le diocèse de Ouesso est de «sortir vers les périphéries», suivant l'invité du Pape François. Pour cela, l'abbé Yvon a posé deux préalables: restructuration et rénovation des paroisses-centres, pour qu'elles soient des écoles de vie et des lieux de communion, d'une part; prendre en compte la situation géographique du diocèse structuré en zones urbaines et forestières, d'autre part. Clôurant la session, Mgr Yves Marie Monot a souhaité que, dans son diocèse, l'année pastorale 2016-2017 soit consacrée à «l'éducation à l'écologie, à la formation permanente des ouvriers apostoliques et à la sanctification du peuple de Dieu». L'autre grand moment d'actualité, qui a marqué la vie du diocèse, a été la session catéchétique qui a réuni au Séminaire propédeutique national Abbé Charles Mahonde, du mercredi 28 au vendredi 30 septembre 2016, vingt-sept catéchistes venus de tout le diocèse. De même, l'évêque de Ouesso, a procédé, dimanche 2 octobre, à l'ouverture de l'année pastorale 2016-2017, en la cathédrale Saint Pierre Claver de Ouesso, lors de la messe d'envoi en mission. Celle-ci a coïncidé avec



Mgr Yves Marie Monot.

la clôture, dans le diocèse, de la «trentaine» de la confrérie saint Michel Archange, à laquelle a participé le président national de ladite confrérie. Dans son homélie, Mgr Yves Marie est d'abord revenu sur la question qui a été au cœur des réflexions lors de la session pastorale: «Sommes-nous contents d'annoncer l'évangile?». Il a exhorté la communauté à avoir «le plaisir spirituel d'être un peuple». «La Parole de Dieu ne nous appartient pas. Nous la servons. Nous devenons témoins à travers toutes les Nations; et ces Nations sont autour de nous dans la Sangha. Elles y sont diversement représentées par les communautés congolaise, camerounaise, rwandaise, centrafricaine...», a-t-il expliqué. Après avoir fait l'invité de faire notre la prière des apôtres: «Seigneur, augmente en nous la foi», et rappelé aux évangélistes les conseils que donne l'apôtre Paul à Timothée, l'évêque de Ouesso a enfin exhorté la communauté chrétienne, particulièrement les prêtres et les catéchistes, d'aller donc vers



Abbé Yvon Bienvenu Mabandza

toutes les périphéries, annoncer l'évangile. Peu après le chant d'action de grâces, le vicaire général, l'abbé Daniel Nzika, a fait lecture des affectations. Tandis qu'avant le rite de renvoi, l'évêque a remercié les animateurs aussi bien de la session pastorale que catéchétique. Il a aussi félicité les catéchistes, venus de tout le diocèse, pour leur disponibilité et leur désir d'être formés en vue de l'annonce de l'évangile dans un esprit de joie. La messe, retransmise en direct par Radio Maria, et dont l'animation liturgique a été assurée par la chorale La Semence, a été conclue par une quinzaine de prêtres parmi lesquels les abbés Xavier François Tshingoma et Jean Ombélé, respectivement, recteur du Séminaire propédeutique national Abbé Charles Mahondé de Ouesso et prêtre du diocèse d'Owando, désormais Fidei donum dans le diocèse de Ouesso.

Bérangé Charlemagne BOUOSSO
(Pré-diacre)

XXXIV^e dimanche du temps ordinaire-C-

Le sang du Souverain répandu est le gage d'une paix indéfectible

Textes: 2 Sam 5, 1-3; Ps 121(122); Col 1, 12-20; Lc 23, 35-43

Bien-aimés de Dieu! Avec ce 34^e dimanche, s'achève l'année liturgique C. Et l'Église universelle célèbre la Seigneurie du Christ sous la dénomination «Christ Roi de l'univers». Cette année, cette fête coïncide avec la fermeture non pas de la miséricorde divine mais de l'année spécialement à elle consacrée. La liturgie de la parole donne le contenu théologique d'une telle célébration et formule à la fois une invitation à la relecture chrétienne des habitudes politiques des hommes d'ici et d'ailleurs. «Vox populi vox dei» Israël s'organise, il s'établit sur un territoire, il peut prétendre à être une nation. Un chef politique légitime s'avère nécessaire. Le choix de David par Dieu est dans la première lecture (2 Sam 5, 1-3) entériné par le peuple à Hébron. La voix du peuple s'accorde à la voix de Dieu et fait de David un roi incontestable. Du pacte qui est signé (alliance) découle une paix effective en Israël.

L'évangile parle aussi d'un Roi, curieux cette fois, qui contrairement à David semble être rejeté par son peuple. Sa légitimité est latéralement mise en cause au point d'être inculpé, jugé, condamné et supplicié de la peine capitale, très exactement comme un criminel. La formulation de la notification de son infraction à l'affirmative – Celui-ci est le roi des juifs – laisse cependant perplexe, de même que la tonalité seigneuriale de ses déclarations. En effet, à l'opposé du mauvais larron, le seul sujet qui reconnaît l'innocence de Jésus affirme, Il n'a rien fait et demande, Jésus souviens-toi de moi quand tu seras dans ton Royaume! La réponse est sans appel: Amen, je te le dis: aujourd'hui tu seras avec moi dans le Paradis. A l'analyse, cette déclaration est un acte unilatéral qui délivre une autorisation relevant du pouvoir discrétionnaire de Dieu. Avec la deuxième lecture, tout devient clair car Saint Paul y va sans détour. Pour lui ce Roi n'est pas un Souverain de l'ordre temporel. Il est avant toute chose et tout est créé par lui et pour lui. C'est lui le commencement: Il est avant toute chose et tout subsiste en lui. Il est le principe de toute chose. Pour les Colossiens, donc des Grecs héritiers d'une tradition cosmogonique aussi riche que diverse, hantés par l'angoisse héréditaire d'expliquer l'origine du monde, ces mots sont «des révolvers chargés» pour reprendre Jean-Paul Sartre. Paul leur présente Jésus non seulement comme Logos spermatikos au sens instrumental, à l'origine du Cosmos, mais aussi principe animateur nécessaire et permanent. De là découle la légitimité de sa Seigneurie qui le place au-dessus de tout l'univers. Des lors, l'on parvient aisément à l'idée que Golgotha passe du lieu du supplice, à la basilique (église du roi) historique de Dieu où s'est opérée la consécration de la vie éternelle des hommes par le sacrifice de la croix. Le sang du Souverain répandu est le gage d'une paix indéfectible. Voilà qui confère la légalité à la compétence du Christ d'accorder le visa à ce bon larron comme échantillon de tous les saints c'est-à-dire des pécheurs repentis, bénéficiaires des grâces de la Rédemption. Le psalmiste, prophétique, célébrait déjà à sa manière ce mystère joyeux qui fait de Jérusalem le symbole de la Cité où nous a précédé le saint larron: Quelle joie quand on m'a dit nous irons dans la maison du Seigneur! Maintenant notre marche prend fin devant tes portes Jérusalem! Jérusalem, te voici dans tes murs/ville où tout ensemble ne fait qu'un!

Chers frères et sœurs, qu'il est difficile de contempler la Seigneurie du Christ dans un monde où contrairement au Souverain qui donne sa vie pour les peuples, ce sont les peuples qui perdent la vie pour les souverains que ni lui ni Dieu ont choisis. Aujourd'hui est-il encore pensable d'entonner comme le psalmiste: «quelle joie» quand on m'a dit nous irons à Mossoul (en Irak), à Djouba (au Soudan), à Chibok (au Nigéria), à Kidal (au Mali), au Kivu (en RDC), à Alep (en Syrie), à Bangui (en RCA)? Bien-aimés, étant donné la résurgence des «puissants» partout dans le monde rendant la paix impossible et la guerre improbable (Raymond Aaron), prions avec violence et persévérance le Christ Roi de l'univers pour que vienne son règne de paix et que sa volonté soit faite sur la terre comme au ciel! Le cas échéant qu'il élève les humbles, à son image! Seigneur, viens toi-même mener des opérations de maintien de paix dans nos cœurs!

Abbé Edmond BASSIMAS,
Etudiant.

Kibamba a invité les élèves du Complexe scolaire Saint Pierre Claver de Ouesso, bien qu'appartenant aux différentes confessions

nale, est quant à lui revenu sur les principes qui régissent les écoles catholiques de Ouesso, particulièrement ceux du Complexe scolaire saint Pierre Claver. Il a surtout insisté sur la discipline et la bonne moralité qui doivent caractériser les élèves. Cependant, a-t-il martelé, les élèves qui afficheraient des comportements déviants seront purement et simplement congédiés de l'établissement, ce pour préserver l'identité de l'école catholique.



Abbé Alain Kibamba.

Animée par la chorale de l'établissement, la messe a été célébrée par les abbés Daniel Nzika et Chanel Motondo, respectivement, vicaire général de Ouesso et curé de la cathédrale, directeur diocésain des écoles catholiques de Ouesso. Ce dernier, qui a promis de veiller, de façon personnelle, à l'application des principes de l'école catholique, aussi bien pour les élèves que pour le personnel enseignant, a déclaré officiellement ouverte l'année scolaire 2016-2017. Alors, il ne reste qu'à souhaiter aux élèves, Bonne chance!

Bérangé Charlemagne BOUOSSO
(Pré-diacre).

Paroisse Saint Jean-Bosco de Tié-Tié (diocèse de Pointe-Noire)

Lancement de l'année jubilaire marquant le 50^{ème} anniversaire

La paroisse Saint Jean-Bosco de Tié-Tié, dans le diocèse de Pointe-Noire, a lancé l'année de son jubilé d'or, à travers des manifestations paroissiales organisées du 26 au 28 octobre 2016. Ainsi, après un triduum de prière d'adoration et de la paix au Congo, l'année jubilaire du cinquantenaire a été lancée, samedi 29 octobre 2016, sous la direction du curé, père Virgile Biyoghe, et en présence de Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire. Autour du curé, l'on comptait les prêtres de l'équipe presbytérale de la paroisse, les abbés Louis Pambou, curé de Notre-Dame de l'Assomption et Jean Jacques Makosso Matos, curé de la paroisse Saint Joseph de Loussala, entourés des membres du Conseil pastoral paroissial et du Conseil pour les affaires économiques.

Trois moments forts ont marqué la soirée culturelle et de prière ayant marqué le lancement de l'année jubilaire dans la paroisse Saint Jean-Bosco. Le premier moment fort, c'est la présentation, sous forme de procession de symboles, du thème de l'année jubilaire: «50 ans au service de l'évangélisation, de l'éducation et de l'humanisation». L'instant pathétique est arrivé lorsqu'un enfant de la rue, représentant le symbole de la jeunesse pauvre, abandonnée et en péril, s'est jeté, larmes aux yeux, dans les bras du curé. Il a fait sangloter plus d'une personne dans l'église. Le deuxième moment fort a été l'allocation de circonstance du curé de la paroisse qui a choisi le texte de l'évangile de Luc 13, 18-21, pour comparer le développement et la croissance de notre paroisse au grain de sénevé. père Virgile Biyoghe a rendu grâce au Seigneur, pour

tant de merveilles. Enfin, le concert de chants animé par toutes les chorales paroissiales et certains groupements s'exerçant aux chants liturgiques a constitué le troisième moment fort. En uniforme de leurs mouvements d'apostolat respectifs, les paroissiens se sont emballés lors des différentes mélodies de fête et du terroir congolais. Ce qui a fait dire à des prêtres présents: «De mémoire d'homme, je n'ai jamais vu une si grandiose foule pour un concert en paroisse». La frénésie acoustique a gagné toute l'assemblée, quand Mgr Miguel, les pères Virgile Biyoghe et Jérémie Matsoumba ne se sont pas privés du micro. Ils ont déversé, chacun à sa façon, la joie de vivre ensemble l'évènement. Moment riche en couleurs et en sons qui a abouti à l'annonce des grands rendez-vous de l'année jubilaire, notamment, - mercredi 2 novembre: messe solennelle pour tous les défunts de la pa-



Mgr Miguel Angel Olaverri.

roisse; - samedi 19 novembre: journée espace vert: «Un arbre pour le cinquantenaire»; - samedi 10 décembre: première conférence-débat sur les 50 ans au service de l'évangélisation; - dimanche 11 décembre: début de formation des couples en vue des mariages Cana. La clôture de l'année jubilaire marquant le cinquantenaire de la paroisse Saint Jean-Bosco de Tié-Tié interviendra, le dimanche 9 juillet 2017.

Bernard MBEMBA-BIKOLA

Direction diocésaine de l'école catholique de Ouesso

L'abbé Alain Kibamba invite les élèves à la tolérance et au respect de soi

Les élèves du Complexe scolaire Saint Pierre Claver de Ouesso ont renoué avec le chemin de l'école, depuis le lundi 3 octobre dernier, comme c'était le cas de tous les élèves congolais dans l'enseignement public et privé, en dépit de l'insécurité qui a perturbé cette rentrée scolaire dans quelques localités du département du Pool. Au Complexe scolaire Saint Pierre Claver de Ouesso, l'ouverture officielle de l'année scolaire 2016-2017, pour la maternelle et le primaire, a été marquée, le vendredi 7 octobre

2016, par une messe à laquelle ont participé les élèves des deux cycles, avec leurs formateurs. Les collégiens et les lycéens ont emboîté le pas, le samedi 8 octobre, lors d'une messe célébrée, sous une pluie battante, par l'abbé Alain Kibamba, aumônier diocésain des écoles catholiques. Dans son homélie basée sur la première lecture extraite de la lettre aux Galates (Ga 3, 22-29), où l'apôtre Paul souligne la non-distinction entre «Juif et Grec, esclave et homme libre, homme et femme», l'abbé Alain

Ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi

Les Cefa de Pointe-Noire ont été ouverts au public

Jeudi 10 novembre 2016, dans la ville océane, Nicéphore Antoine Fila Saint Eudes, ministre de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, a ouvert officiellement les Cefa (Centre d'éducation de la formation et d'apprentissage) qui y sont implantés. C'était au cours d'une cérémonie qui a réuni Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire, Pierre Albert Victor Bayonne, maire de l'arrondissement 1 Lumumba, Léopold Develay, représentant de l'A.f.d (Agence française de développement), les enseignants, les parents d'élèves et les apprenants qui sont les principaux bénéficiaires.

Souhaitant la bienvenue au ministre et à sa délégation, Pierre A. Victor Bayonne, s'est dit confiant et rassurant de la formation qui sera donnée aux apprenants. « Ces établissements, véritable levier de notre système éducatif et partant, du développement de notre pays, selon les modalités de l'alternance; nous sommes rassurés qu'ils produiront des bons fruits, à l'issue de deux années de formation ».

Le coordonnateur du projet, François Sita, édifiant l'assistance sur les différentes filières de formation d'ouvriers que compte les deux Cefa de Pointe-Noire, a affirmé: « Ces Cefa forment aux métiers de la maintenance industrielle, les métiers de système métallique et hydraulique, les métiers d'ouvrages métalliques et soudure; les équipements froid et clima-

tique; l'électronique et informatique. Il y a aussi les services tels: la coiffure; l'esthétique, la couture; la pâtisserie; la boulangerie; la cuisine; l'hôtellerie, les métiers de service administratifs liés aux entreprises tels: le secrétariat, la comptabilité et l'administration des entreprises... »

Signalons que le Cefa est ouvert aux jeunes, dont l'âge varie entre 16 et 30 ans et désirant apprendre un métier qualifiant. Au terme de la formation, l'apprenant sort avec un diplôme de fin de formation qui lui ouvre les portes du marché de l'emploi. Léopold Develay, rappelant le but de la convention, a dit: « Dans le cadre de la lutte contre le chômage, et dans le souci de réduire la pauvreté des populations congolaises, le gouvernement de la république du Congo et l'A.f.d (Agence française de développement)



Visite guidée du ministre.

ont signé, à Brazzaville, en date du 4 octobre 2007, une convention de subvention d'un montant de six millions d'Euros, pour la mise en œuvre du projet d'appui à la refondation du système de l'éducation et de la formation. Ce projet a le mérite de s'attaquer à la pauvreté, au chômage aux inégalités qui frappent, encore, une large partie de la population congolaise et constitue un frein important au développement économique du pays.»

Le ministre de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, a déclaré, avec modestie: « Qu'hier à Brazzaville, le premier ministre Clément Mouamba a procédé à l'ouverture solennelle des cinq Cefa, c'est-à-dire les trois financés

par la B.a.d (Banque Africaine de développement) et les deux financés par l'A.f.d. Je n'ai plus qu'à souligner que les Cefa doivent être gérés comme des entreprises, puisque vous avez un conseil d'administration. Ils sont fortement regardés par le gouvernement comme un modèle d'avenir. De la réussite de ces cinq Cefa dépendront la création d'autres Cefa. Vous êtes le modèle que nous attendons. Il ne me reste plus que formellement à prononcer l'ouverture officielle des centres d'étude d'éducation de formation et d'apprentissage de Pointe-Noire, à savoir: le centre de maintenance industrielle et le centre des métiers de service. Merci.»

Equateur Denis NGUIMBI

Atelier de clôture du projet Micab II (Microprojets communaux et associatifs)

Cent trente-six micro-projets réalisés dans l'aménagement, l'encadrement et l'éducation des jeunes

Débuté en novembre 2012, à Brazzaville, le projet Micab II (Microprojets communaux et associatifs) a été clôturé le jeudi 10 novembre 2016, au cours d'une cérémonie, présidée par Frédéric Privat Ndéké, administrateur-maire de l'arrondissement 6 Talangaï. En présence de Pascal Zahonero, représentant la cheffe de la délégation de l'U.e (Union européenne) et de Didas Armel Kouakoua, chef de projet, représentant le Gret (Groupe de recherche et d'échange technologiques).



Une vue des acteurs locaux.

Piloté par le Gret et financé par l'U.e et l'Afd (Agence française de développement), à hauteur de 1,3 millions d'€, ce projet a consisté à renforcer les capacités des acteurs locaux et à promouvoir les conditions de mise en synergie des acteurs, dans l'identification des problématiques locales et la mise en œuvre des actions, de façon concertée, afin de contribuer au développement des arrondissements: Makélékélé, Baongo, Talangaï et Mfilou-Ngamaba. Au total, cent trente-six micro-projets dans le secteur d'aménagement, de l'encadrement et de l'éducation des jeunes dans les quartiers ont été réalisés. S'agissant de l'aménagement, il y a eu la construction des voiries urbaines, des passerelles, de siège de quartier, de l'électrification de certaines ruelles et du planting des végétaux, pour lutter contre les phénomènes d'érosion. Quant à l'encadrement et l'éducation en milieu juvénile, il a été organisé des séminaires, des ateliers et des campagnes de sensibilisation menées en direction des jeunes par les O.n.g des arrondissements précités, dans le cadre de ce projet, afin de lutter contre les antivaleurs.

Pour Pascal Zahonero, le projet Micab II a été une réussite, l'U.e a choisi d'accompagner la proximité, l'accès au service essentiel et l'amélioration des conditions de vie des populations concernées. De ces réalisations, il retient la promotion du développement local et la sélection du microprojet. « Les populations bénéficiaires doivent s'approprier ces projets, avec l'appui des organisations de la société civile. Les outils de planification sont à la disposition des mairies de Makélékélé, Baongo, Talangaï et Mfilou-Ngamaba. » Didas Armel Kouakoua, quant à lui, a relevé que le développement d'un territoire est un processus qui demande, pour son appropriation, l'implication de la population concernée. Ayant conscience de ce principe et pour construire ces interventions, a-t-il indiqué, le Gret part toujours de la connaissance et de la compréhension de l'existant pour construire des solutions adaptées au contexte local. Clôturant le projet Micab II, Frédéric Privat Ndéké s'est dit satisfait du projet qui a été salutaire pour les populations. « Le projet Micab II débuté en novembre 2012 est avant tout un projet de renforcement des capacités des acteurs locaux, à savoir: les associations, les comités des quartiers et services techniques de l'Etat. Ce qui a permis, à travers l'appel à projet, de réaliser 136 micro-projets dans les secteurs d'aménagement, de l'encadrement et de l'éducation des jeunes dans nos quartiers », a-t-il dit.

Mme Nkenzo, née Yelessa Régine, une des bénéficiaires, témoigne ainsi de la réussite de ce projet: « Nous avons sensibilisés 119 jeunes sur 120 prévus, sur les valeurs civiques, morales et éthiques. Au départ il a été difficile de mobiliser les jeunes, compte tenu du contexte socio politique, dans notre pays. Après accord, nous avons fait la mobilisation. Nous avons obtenu des bons résultats, en donnant à ces jeunes des repères d'une vie digne et responsable. »

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

A.n.i.f (Agence nationale d'investigation financière)

Séminaire de sensibilisation et de formation des acteurs de la lutte contre le blanchiment des capitaux

Pour renforcer les capacités des acteurs engagés dans la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, l'A.n.i.f organise du 21 au 25 novembre 2016 à l'hôtel Pefaco Maya-maya, à Brazzaville, avec l'appui du Cfpb (Centre de formation de la profession bancaire) de Paris le séminaire de sensibilisation et de formation à l'attention des acteurs publics et privés impliqués dans la lutte contre l'argent sale. Il s'agit notamment des agents de banques, des sociétés de transferts, des impôts, des douanes, les magistrats, les gendarmes et les policiers.

Placé sous le patronage du ministre des finances, du budget et du portefeuille public, ce séminaire sera co-animé par deux experts français, Jean-Michel Lebideau et Thierry Dumoulin. Il comprendra cinq modules sur la réglementation, l'analyse financière et les techniques d'investigations.

Pascal AZAD DOKO

Gestion intégrée des mangroves et zones humides associées

Le Congo adopte et valide son plan d'action national

Dans le cadre du projet « Gestion intégrée des mangroves, autres zones humides associées et des forêts côtières de la république du Congo », le Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, en partenariat avec la Fao (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), a organisé du 10 au 11 novembre 2016, un atelier de validation du plan d'action national pour la gestion intégrée des mangroves, des zones humides associées et des écosystèmes forestiers côtiers de la république du Congo. Dans la salle de conférence du siège du groupe Aogc, à Brazzaville.

Ouverts par Pierre Taty, directeur de cabinet du ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, en présence de Mme Suze Percy Filippini, représentante de la Fao au Congo et de certains cadres, comme Germain Kombo, directeur général de l'environnement, Gilbert Mbatu, coordonnateur national dudit projet. Cet atelier a eu pour objectif d'examiner la qualité, la pertinence et la faisabilité du plan d'action national pour la gestion intégrée des mangroves, des zones humides associées et des écosystèmes forestiers côtiers.

Une trentaine de représentants de plusieurs administrations et de la Fao ont pris part à cet atelier de validation du plan d'action national. Cette validation est arrivée au moment où le gouvernement, en collaboration avec la Fao, entre dans la phase d'élaboration de certaines politiques et stratégies, en rapport avec le développement et la gestion durable des ressources, dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations. La mangrove constitue non seulement une réserve essen-

tielle en matières premières (bois, fourrage, plantes médicinales), en biodiversité et en habitats naturels, mais aussi une zone de protection humaine efficace contre l'érosion, les inondations ou encore les cyclones. Conserver et exploiter, de manière durable, les océans, les mers et les ressources marines, aux fins du développement durable, est l'un des dix-sept objectifs de développement durable adoptés par les dirigeants du monde en septembre 2016, à New York, aux Etats Unis.

Eu égard à l'intérêt des mangroves, Mme Suze Percy Filippini, à cette occasion, a déclaré: « La zone côtière des départements de Pointe-Noire et du Kouilou est caractérisée par une croissance démographique très élevée et une forte dépendance de la population aux produits de la biomasse, comme source d'énergie; ce qui occasionne des conflits sur la gestion rationnelle des mangroves. Face au grand défi actuel lié à la lutte contre les changements climatiques, je réitère l'engagement de la Fao d'œuvrer toujours aux côtés du gouvernement comme partenaire privilégié pour l'atteinte des objectifs de



Pierre Taty et Mme Suze Percy Filippini, à l'ouverture des travaux.

développement durable. » Ouvrant les travaux, Pierre Taty, exhortant chacun des participants à donner le meilleur de lui-même sur un élan d'optimisme, a rappelé que « le Congo notre pays, est doté d'importantes ressources naturelles variées parmi lesquelles figurent les zones humides marines côtières. Ces dernières, à travers leurs fonctions écologiques, culturelles et socio-économiques qu'elles assurent, constituent un atout indéniable pour le développement durable de notre pays. » Et, c'est en considération de la valeur inestimable de ces écosystèmes et la nécessité de les gérer durablement que le Congo a signé et ratifié certains accords et conventions internationaux, en matière de protection de

l'environnement et de sauvegarde de la convention sur la diversité, à savoir: la convention de Ramsar, la convention sur la diversité biologique et bien d'autres. Le plan d'action national, adopté et validé avec amendements, trouve, donc, sa justification dans un contexte national caractérisé par l'essor de l'urbanisation, parfois incontrôlée et de l'industrie minière, dont les retombées s'avèrent néfastes sur les écosystèmes à haute valeur écologique pour le bien-être de l'humanité toute entière, que sont les zones humides marines côtières. Notons que la validation de ce document a constitué la dernière étape du processus amorcé, depuis quelques années.

Philippe BANZ

J'aime lire La Semaine Africaine, votre journal

VIVEZ LA NBA AU CALME SUR LES BOUQUETS CANAL+



NBA TV

A PARTIR DES CHAINES CANAL+
N°105



OKLM TV

A PARTIR D'ACCESS
N°126

**DISPONIBLES
DES MAINTENANT !**

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

LES BOUQUETS
CANAL+

Youlou Ngoma, artiste-musicien, auteur compositeur

Il a besoin d'un coup de pouce, pour larguer et promouvoir son coup d'essai

Mieux vaut tard que jamais, dit-on. Cinquantenaire, ayant roulé sa bosse dans plusieurs ensembles musicaux brazzavillois et participé à moult collaborations, Youlou Ngoma (Bruno Mampouya Youlou, à l'état civil), artiste-musicien, auteur compositeur, caresse le dessein d'ouvrir son compteur discographique. «*No comment*» est le titre de l'album qu'il envisage de larguer sur le marché, officiellement, à la fin de ce mois. Mais, ayant des soucis pécuniaires, il sollicite que des personnes de bonne volonté lui volent au secours.

«*J'ai financé, de ma poche, l'enregistrement de l'album. Je suis allé jusqu'à l'étranger, pour le dupliquer. Donc, depuis janvier 2016, j'ai le produit entre mes mains. Quelques affiches de l'album sont même déjà disponibles, mais elles sont insuffisantes. J'envisage de mettre sur le marché mon album, à la fin de ce mois. Mais pour réaliser tout ça, il me faut de l'aide, car je suis à bout de souffle, sur le plan pécuniaire. Aussi, je lance un appel aux personnes de bonne volonté de me venir en aide*», nous a confié le chanteur. Qui, le jour de notre entretien, avait en main le CD et quelques rares affiches de son coup d'essai dont il nous a fait écouter quelques bribes, lequel, a-t-il confié, a été déjà déclaré au B.c.d.a (Bureau congolais du droit d'auteur) et au Ministère de la culture et des arts. Une autoproduction, «*No comment*» comprend dix titres: Prophète, Saoudatou, Bakento, Alpha, Mpassi, Débrouillard, Everia, Meno Mputu, Sois véridique, et Dialogue. Des chansons à textes avec des thèmes éducatifs, sentimentaux, émo-

tionnels et nostalgiques, dont l'artiste est l'auteur-compositeur, chantées en plusieurs langues: laré, français, lingala, haoussa, etc.

Cet opus est un melting-pot de styles musicaux: makossa, soukouss, mbalax, folk, jazz, rumba, funk, reggae, et zouk. Pour le concocter, le chanteur a battu le rappel d'un groupe d'artistes semi-professionnels, avec lesquels ils s'est claqué-muré, pendant plusieurs jours, dans un studio d'enregistrement de la place.

«*No comment, ça veut dire, en français, sans commentaire. Je n'ai pas, en effet, de commentaire à faire sur cet album, pour la simple et bonne raison que je ne veux pas être juge et partie. C'est, plutôt, aux personnes qui l'écouteront de donner leur appréciation*», a-t-il expliqué, sur la symbolique de la dénomination de son album. Pour la petite histoire, Youlou Ngoma est issu d'une famille d'artistes. Son grand-père fut le premier chantre grégorien de l'église Saint Joseph de Linzolo. Son frère, Petit Jean Dédé, évolue en Côte d'Ivoire, et avait chanté la célèbre chanson



L'affiche de l'album.

«*Amidou*». Sa tante, Mouklagath, fut la productrice de Rapha Boundzeki. Sa petite sœur, Mati Beya, était la dauphine d'Abeti Masikini. Elle a aussi chanté aux côtés de Youlou Mabiala. Suzette Yombo, son autre sœur, a officié dans les Bantous monuments.

Quant à lui-même, il a fait ses premières armes dans les groupes vocaux et les chorales. Avant d'accompagner des chanteurs comme Pamelou Mounk'a, Lucien Kimpouni, et Kaly Diatou.

Ayant pour parrain le chanteur Cosmos Mountouari, il a joué dans Viva Mandolina, Véritable Mandolina, aux côtés de Julien Cladia Salabandzi, Rapha Boundzeki, Roger Lutin, pour ne citer que ceux-là. Il avait même créé son propre ensemble musical, en 1984:

Tropic musique. Un ensemble musical qui rivalisait avec d'autres groupes de l'arrondissement 7 Mfilou, comme: Viva Mandolina, Véritable Mandolina, Loyengué décibel, Yébondé, etc.

En larguant sa première œuvre, Youlou Ngoma vise, entre autres objectifs: «*rehausser le niveau de la musique congolaise qui, par certaines œuvres, a perdu sa valeur et sa renommée sur le plan national et international; adoucir*

les mœurs et contribuer, par ses œuvres, au changement de mentalités des citoyens; ramener les musiciens congolais à faire des chansons à textes écrits avec des thèmes éducatifs, réconfortant et construisant la société; et non racontant des bêtises et des dédicaces illimitées: inciter les jeunes à créer les orchestres amateurs dans les quartiers, pour découvrir des futurs talents cachés».

Mettre sur pied un ensemble musical professionnel, et une association dénommée: Ligue francophone des artistes musiciens, tels sont les projets de Youlou Ngoma.

Véran Carrhol YANGA

Contact de l'artiste:

Tél.: 06 610 24 10//
04 440 38 21

Nouvelles

«Un voyage à New York» de Prince Arnie Matoko, bientôt en librairie

Après «*Mémoire des larmes*», «*Sous les ailes de l'aurore*», «*Ces fruits de mon jardin intérieur*», «*L'enfant de l'or noir et du sel*», Prince Arnie Matoko, publiera et dédicacera, en décembre prochain: «*Un voyage à New York*», son 5^e ouvrage, un opuscule de huit nouvelles. Il s'agit d'un procès et la quête d'un ailleurs. Selon les critiques littéraires, qui s'affairent déjà à le scruter, chaque récit de ce livre file un écheveau du temps de l'infortune, lequel transpose les personnages dans une quête initiatique: du désir de l'évasion ou l'exultation qui se transfigure en archétype de souffrances. L'euphorie historique véhicule sa richesse narrative qui laisse dévoiler, l'autre visage de la société africaine, mieux, le réalisme de la «*condition humaine*» congolaise. Du «*cadeau empoisonné*» à «*Trop c'est trop*», le récit tisse le voyage vers un inconnu, cristallisé par New York, ville où la mort et la survie s'inscrivent en sphinx énigmatique du destin humain. Ce nouveau livre qui paraîtra sous peu, fonde sa singularité, sinon, sa particularité sur le réalisme socio-culturel congolais. Il traduit une construction imagée et polyphonique, dans un télescopage des styles à la lisière



La couverture du livre.

du dictionnel et du narratif langagier.

Préfacé par le Professeur Omer Massoumou, «*Un voyage à New York*» sera publié aux Editions L'Harmattan-Congo.

Faut-il le rappeler, Prince Arnie Matoko est diplômé de l'E.n.a.m (Ecole nationale d'administration et de magistrature). Actuellement, il exerce ses fonctions de magistrat. Féru de la littérature, celui-ci écrit depuis son jeune âge, au collège. Il est auteur de deux recueils de poèmes: «*Mémoire des larmes*» et «*Sous les ailes de l'aurore*», parus respectivement aux Editions Chapitre.com et du Net, en 2016.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE
ET DE L'ALPHABÉTISATION

PROJET D'APPUI À L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF
(PRAASED)



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001 /MEPSA/2016 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'EVALUATION DES CAPACITES DE L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET D'ACTION PEDAGOGIQUE (INRAP)

La République du Congo, a obtenu une avance de préparation pour le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED), et à l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant :

«*Evaluation des capacités de l'institut National de Recherche et d'Action Pédagogique*»

I. Objectifs de l'étude

L'objectif de l'étude est d'analyser le statut et les missions actuels et futurs de l'INRAP pour plus d'efficacité et de pertinence sur la qualité des supports à produire. Cela implique une analyse approfondie de sa capacité opérationnelle actuelle (atouts et faiblesses sur le plan institutionnel, fonctionnel, financier et technique) et une proposition de feuille de route pour le renforcement de l'INRAP comme structure centrale interministérielle dans l'élaboration des curricula, des manuels et supports pédagogiques pour le système éducatif.

II. Résultats attendus et livrables

Les résultats attendus sont:

1. Une analyse des attributions de l'INRAP à travers les textes/notes existants (y compris le projet de statut) afin de proposer un cadre d'intervention plus performant en conformité avec les priorités établies dans la Stratégie sectorielle de l'Éducation 2015-25.
2. Une analyse approfondie des capacités/faiblesses opérationnelles de l'INRAP (et de son réseau) sur le

plan institutionnel, financier et technique (y compris son bilan sur les 10 dernières années). Cette analyse tiendra compte des attributions futures de l'INRAP comme structure centrale interministérielle dans l'élaboration des curricula, des manuels et supports pédagogiques pour le système éducatif.

3. Production d'un rapport d'évaluation intégrant une feuille de route sur le renforcement de l'INRAP en lien avec l'analyse et/ou l'évaluation menées

4. Animation d'un atelier de présentation et partage des résultats

5. Soumission du rapport final de l'étude en 2 exemplaires papiers et en version électronique.

III Qualification du consultant

Le consultant devra :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (au moins BAC + 5) en science de l'éducation dans le domaine de l'évaluation ou d'analyse des dispositifs/ structures/ institutions d'élaboration des curricula et supports pédagogiques ou tout autre domaine pertinent aux présents termes de références ;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans l'évaluation des structures d'élaboration des curricula ;
- Avoir mené au moins deux missions d'étude, d'évaluation ou autres activités similaires ;
- Avoir une bonne connaissance du système éducatif des pays africains en particuliers francophones ;
- La connaissance du système éducatif congolais serait

un atout.

- Avoir une bonne expérience en matière de communication institutionnelle ;
- Avoir d'excellentes capacités d'analyse et de communication écrite et orale en français ;
- Être doté(e) d'un excellent sens du relationnel ;
- Avoir des compétences avérées d'organisation ;
- Avoir une maîtrise des enjeux liés au renforcement des capacités institutionnelles

Le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations

IV. Durée de la mission:

La durée de la mission est de deux (2) mois à compter de la date d'entrée en vigueur du Contrat.

V. Dépôt des candidatures

Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, le curriculum vitae et les copies de diplômes doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 02 décembre 2016 à 12H00.

VI. Contact

Monsieur le Coordonnateur de l'unité fiduciaire du PRAASED
Rue LOCKO Isaac, derrière l'Ambassade des Etats Unis
BP. 1420
Tél. (242) 06 835 00 41
E-mail : contact@cabcongo.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 17 novembre 2016

Le Coordonnateur,

Yvon-Didier MIEHAKANDA

Equipe nationale de football du Congo

La disgrâce de Pierre Lechantre

Dans un communiqué laconique distribué à la presse, après une longue séance de travail avec l'intéressé, en présence du ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, comme facilitateur, la Fécofoot (Fédération congolaise de football) a annoncé, mardi 15 novembre 2016, qu'elle se séparerait de Pierre Lechantre, le sélectionneur des Diables-Rouges. Nommé en janvier 2016, l'idylle du technicien français et la Fécofoot vient de prendre fin, donc, après seulement onze mois. Le communiqué de la Fécofoot fait état d'«une rupture à l'amiable» pour expliquer la disgrâce du successeur de Claude Le Roy, dont le contrat de vingt-huit mois allait expirer en 2018.

Bilan chaotique...

Le départ de Lechantre était dans l'air depuis la piteuse élimination des Diables-Rouges de la phase finale de la CAN 2017, après la surprenante défaite contre le Kenya, en juin dernier. La défaite subie à Kampala, face à l'Ouganda, qui élimine presque le Congo du Mondial 2018 a été celle de trop. Le Français paye, finalement, les frais d'un bilan chaotique: 7 matchs (dont un en amical), conclus par 4 défaites, 1 victoire et deux matchs nuls. A aucun moment ses joueurs n'ont su faire naître des espoirs. L'opération «priorité aux meilleurs footballeurs locaux» n'a pas été couronnée de succès. L'aveu est de lui-même. «Cette équipe n'a pas le potentiel que j'espérais, et ne l'a certainement pas», a-t-il déclaré après le match perdu à Kampala. Des propos qui ont fini par sceller son sort. Il ne pouvait plus avoir



Mission précocement terminée pour Pierre Lechantre.

l'autorité nécessaire de diriger le groupe. «On est arrivé au point de divorce inéluctable», a-t-il, lui-même, déclaré pendant son audition mardi dernier.

...et forte impopularité

Surtout, Pierre Lechantre a fini par devenir très impopulaire auprès du public et, notamment, sur les réseaux sociaux. La presse locale ne l'a pas épargné, non plus, avec des attaques excessivement violentes et, parfois, inacceptables. En cause, des choix de joueurs discutables (au Congo tout le monde se découvre des talents de sélectionneur) et, surtout, son système de jeu en 5-3-2 jugé plat et de «pourri» par un chroniqueur de Radio-Congo, en pleine conférence de presse d'après-

match. Mais, ce sont surtout les joueurs, du moins ceux appelés cadres qui l'ont boudé. D'aucuns affirment que certains avaient mijoté de venir en stage d'avant Ouganda-Congo, pour lui dire leurs «vérités», après avoir déjà eu des relations orageuses avant le match Kenya-Congo. Rarement un entraîneur étranger a été malmené par les joueurs comme Lechantre, aujourd'hui. Si le départ de Pierre Lechantre est acquis, il reste la bataille sur les conditions de la séparation à l'amiable, notamment son indemnité. On parie qu'il ne fera pas de cadeaux à son ancien employeur.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Congo sport award 2016

Un nouveau concept dans le paysage sportif congolais

Congo sport award 2016 est une initiative de Christian Ottataud Kabeya, journaliste autodidacte et commentateur de matchs depuis 2005. L'événement qui pointe à l'horizon sera organisé pour la première fois au Congo.

«Congo sport award 2016 consistera à mettre en place des nouveaux canaux d'informations sportives et à récompenser le sportif congolais de l'année, à médiatiser le sport congolais et surtout à veiller à la promotion des talents pour une équipe solide», a expliqué Christian Ottataud Kabeya, promoteur de Congo sport award 2016. Pour lui, le sport congolais peut de nouveau atteindre son apogée. C'est tout le sens de la création du concept Congo sport award 2016.

A 22 ans, Christian Ottataud Kabeya tient à décliner sa vision du sport congolais, un souci dont il ne s'en cache plus. Il entend par là: faciliter la connaissance des sportifs, promouvoir une politique de recherche d'excellence dans le domaine sportif et redonner l'espoir aux amoureux du sport, lesquels sont censés encourager les sportifs. Ceci, en mettant en exergue le sport congolais en vue de propulser les meilleurs acteurs sportifs, tout en fournissant une vue équilibrée pour que le sport congolais cesse d'avoir une image sombre. Congo sport award 2016 est, aussi, une façon



Christian Ottataud Kabeya.

de voir, de fond en comble, ce qui handicape le sport congolais. Seront récompensés par Congo sport award 2016, tout sportif ayant inscrit son nom à l'évé-

nement. Un travail de longue haleine qui sera mené à bien grâce à l'investigation de tous. Les sportifs y sont donc attendus pour donner le meilleur d'eux-mêmes.

Au ministre en charge du sport, Léon Alfred Opimbat, Christian Ottataud Kabeya lance un appel à plus d'attention sur la formation des jeunes. Une attention que le patron du département du sport a toujours, d'ailleurs, accordée. Notons que Christian Ottataud Kabeya présentera son concept au cours d'une conférence qu'il animera, vendredi 18 novembre 2016, à partir de 14h40, au Gymnase Henri Elendé, sis non loin du Stade Président Alphonse Massamba-Débat.

Célia Delvere MBOUKOU

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo		Francophone	
6 mois	Retrait sur place: 15.600	91 Euros	182 Euros
1 an	Retrait sur place: 31.200	Autres pays d'Afrique	
	Expédié: 46.800	96 Euros	192 Euros
		Europe	
		96 Euros	192 Euros
		Amérique-Asie	
		100 Euros	200 Euros
		France, Afrique	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Coupe d'Afrique des clubs champions de basket-ball

Sept équipes aux éliminatoires de la zone 4 à Brazzaville

Brazzaville est, une nouvelle fois, comme il y a un an, capitale du basket de la zone 4 Afrique centrale avec les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des clubs champions dont la cérémonie officielle d'ouverture s'est déroulée, jeudi 17 novembre 2016, au Gymnase Maxime Matsima, en présence du directeur de cabinet du ministre des sports, Urbain Akambo.

Le Congo a décidé d'accueillir cette compétition après le désistement du Cameroun et la sollicitation du bureau de Fiba (Fédération internationale de basket-ball) zone 4 Afrique centrale. Il faut reconnaître que la Fécofoot (Fédération congolaise de basket-ball), dont le bureau vient à peine d'être restructuré à l'occasion du renouvellement de toutes les fédérations sportives nationales, s'en tire assez bien et sauve la zone d'une année blanche, comme l'a affirmé Juvénal Lufuma Makanda, le président de ladite zone. Car l'organisation est, dans l'ensemble, parfaite. Les infrastructures sportives et hôtelières modernes héritées des Jeux africains du cinquantenaire y contribuent, largement.

Finalement, six équipes masculines, sur neuf qui avaient annoncé leur participation, et une, féminine, sont concernées par les joutes de Brazzaville: le Congo, pays hôte, avec deux équipes masculines, Inter Club et Patronage Sainte-Anne; le Cameroun, avec trois équipes, BEAC et Zui Manto, en hommes, et FAP Basket, en dames; la R.D. Congo, avec deux formations, B.C Mazembé et S.C.T.P., en hommes; la Guinée Equatoriale, avec une équipe masculine, Panthers de Malabo.

On regrette l'absence du Gabon, qui aurait aussi contribué à relever le niveau du tournoi féminin, notamment. La compétition masculine paraît très ouverte, malgré les premiers résultats enregistrés, mercredi 16 novembre, qui sont défavorables aux formations congolaises. Les



Duel sous les panneaux entre B.C Mazembé (maillot clair) et Patronage Sainte-Anne.

militaires d'Inter Club ont été battus par les Camerounais de Nzui Manto (34-55), et Patronage Sainte-Anne, par les Lushois du B.C Mazembé (72-81).

Toutes les formations vont s'affronter, la formule championnat étant adoptée par le comité technique de la compétition, à cause du nombre restreint d'équipes, dans les deux versions. On espère, aussi, un succès populaire de l'événement, dans un pays où les dirigeants du basket-ball ont promis refaire de leur discipline un sport qui fait courir les foules.

G.M.

Les premiers résultats

B.C Mazembé bat Patronage Sainte-Anne (81-72).

Mazembé (RDC): F.Nganga (11 points), Buzangu (14 points), Samuna (12 points), Mwema (3

points), Boukinda (14 points), Mutombo (15 points), Kasongo (5 points), Bidwaya (7 points), Patronage Sainte-Anne (Congo): Bamana (11 points), Gassaki, Nguia (3 points), Mokoto (16 points), Obosso, Okombi, Mityro (4 points), Mbessé (18 points), Silas (18 points), Folly (2 points), Moukengué.

Nzui Manto bat Inter Club: 55-34.

Nzui Manto (Cameroun): Liace K (2 points), Akoumenzoh (4 points), Bileg (6 points), Tame-tong (14 points), Djampouh (5 points), Zintsem (2 points), Bog-mis (8 points), Nkoa, Chemani (7 points), Akum A (2), Komé (3) Inter Club (Congo): Nguia (5 points), Mbatchy, Assoua, Moubouli, Kondzi (6 points), Gombo (5 points), Mouessé (2 points), Guéza, Amboulou (7 points), Kibozi (3 points), Yoa (6 points), Missakila.

Handball: Jean-Claude Ibovi au travail!

Le mercredi 28 octobre 2016, Jean Claude Ibovi, nouveau président de la Fédération congolaise de handball, a officiellement pris ses fonctions au Gymnase Nicole Oba. A l'issue d'une passation de service avec le président sortant, Henri Joseph Parra. Le nouveau président de la Fécohand entamera son mandat par la participation des Diables-Rouges dames à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, dotée du trophée Edith Lucie Bongo Ondimba, qui se déroulera, du 28 novembre au 7 décembre, à Luanda, en Angola.

Football: le Sénégal en stage à Brazzaville

Avant la CAN 2017 qui se déroulera au Gabon, du 14 janvier au 5 février 2016, le Sénégal a décidé de se préparer au Congo-Brazzaville. Au cours de leur stage, les Lions de la Teranga disputeront deux matchs amicaux face à la Libye et au Congo, indique la Fédération sénégalaise.

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kasai (face au ccf)
Brazzaville : 01 Av Cardinal enlité
Biyenda (face à la Marie)

Tel (+242) 053010238 / 055591075
Tel (+242) 055501071 / 055508073

www.gxinternational.net Nos partenaires: UPS, DHL, SAP, etc.

Sopric, vous propose une gamme de savon fabriqué au Congo avec des matières de qualités.



SOPRIC
SOCIÉTÉ DE PROMOTION INDUSTRIELLE DU CONGO

Ba savons ya Ekolo

Des savons de beauté frais et parfumés respectueux de votre peau.

Des savons de ménage indispensable pour la maison et l'entretien, des savons de Marseille.

Notre entreprise offre une gamme de qualité et de fabrication 100% made in Congo. L'ensemble de notre collection est réalisée dans la ville de Brazzaville avec une équipe technique ; professionnelle respectueuse des étapes de fabrication allant de l'empattage, au moulage, tout jusqu'à l'emballage.

C'est une véritable démarche responsable, innovante qui anime nos produits. Nous sommes tous acteurs, que ce soit en tant que fabricant ou en tant que consommateur.

Ya pas mieux !!!!



Produits Fabriqué par SOPRIC au Congo
15, Avenue Gallieni / Congo Brazzaville

Tél: + 242 05 650 00 06

info@sopric.net / www.sopric.net

suivez-nous sur facebook: www.facebook.com/sopricongo

**Une gamme de produits
pour tous vos besoins**

L'importance de l'enseignement de l'histoire, pour éclairer la route des jeunes générations

L'école, lieu par excellence de formation intellectuelle, morale, civique, politique et professionnelle, permet l'acquisition des connaissances, des capacités (compétences) et des attitudes et prépare à l'intégration dans la société. Elle joue ainsi un rôle essentiel dans la formation du citoyen et dans l'éducation à la liberté par la culture.

Enseignée dans les écoles primaires supérieures (E.p.s) à partir de 1833 et faisant partie de la formation des élèves instituteurs dans les écoles normales, l'histoire était devenue une matière de l'école élémentaire en 1867 (loi du 10 avril 1867), au nom du sentiment national, sous Victor Duruy (1811-1894), ministre de l'instruction publique de Napoléon III. «*Le but de ce cours est d'éclairer la route où nos enfants s'engagent, en devenant hommes et citoyens, dans un esprit de paix et de justice*», écrivait-il aux recteurs. Mais, il y a une différence à faire entre les histoires et l'histoire qu'on peut lire dans les livres. La Bible, l'un des livres qui traitent de l'origine du monde et de l'homme, nous fait comprendre l'histoire de l'humanité. Les histoires sont des récits d'aventures, parfois extraordinaires comme les aventures de Tintin et autres, tandis que l'histoire enseignée à l'école primaire, au collège, au lycée ou à l'Université, qui est une science, raconte ce qui s'est passé autrefois dans un pays, un continent ou dans le monde et qui est vraiment arrivé. Elle est certes faite d'aventures aussi, mais ici, il s'agit des faits que des gens ont vécus: découverte des terres lointaines comme l'Amérique en 1492 par Christophe Colomb; guerres de conquête de territoires; guerres d'influence des peuples (colonisation); guerres d'indépendance ou de libération nationale; lutte contre l'esclavage; l'apartheid; première et deuxième guerres mondiales, etc. L'histoire d'un pays raconte son évolution

dans le temps: organisation politique, administrative, économique, socioculturelle et ses relations avec les voisins: appartenance à des organisations sous-régionales, régionales ou internationales. Celle d'une famille étudie l'arbre généalogique de ladite famille (matriarcat ou patriarcat) et celle d'une personne, sa biographie. L'histoire nous apprend comment vivaient les gens du temps passé; comment ils priaient Dieu ou leurs dieux; comment ils faisaient le commerce; comment ils travaillaient, pratiquaient le sport et les jeux; comment ils lisaient, écrivaient, pensaient. Bref, des détails sur la vie des gens qu'on appelle civilisations. Ce temps passé peut être récent, lointain ou très lointain. A l'école, au fur et à mesure qu'on progresse dans sa scolarité, on apprend que les gens d'autrefois avaient des façons de vivre bien différentes des nôtres, mais s'intéressaient aux mêmes choses que nous: comment se nourrir, se vêtir et se protéger contre le froid; comment se loger, se déplacer, se soigner, élever les enfants, gouverner les pays qu'ils soient grands ou petits, etc. Par l'histoire apprise à l'école, l'enfant connaît les grands événements et leurs acteurs qui ont marqué la vie de son pays et celle des autres pays du monde où il ne pourra pas arriver. L'histoire nous aide à comprendre les différences et les ressemblances entre les gens d'autrefois et d'aujourd'hui, entre les Congolais et les natifs des autres pays à travers le monde. L'artiste musicien Pamelou Mounka, dans sa mémorable chanson «*Ah Congo!*»,



Simon Nanitelamio.

parle du Congo du temps de Matsoua et de celui de son temps. C'est par l'histoire aussi que l'enfant apprend, à l'école, les découvertes (inventions) faites par les hommes et les femmes de l'ancien temps: avions, bateaux, trains, automobiles, vaccins, sérum, médicaments, téléphone, radio, télévision, imprimerie, papier, alphabet, photographie, monnaie, feu, électricité, cinéma, etc. Toutes ces inventions constituent, aujourd'hui, notre héritage que nous nous employons à fructifier ou à perfectionner. L'histoire unit le présent au passé, les vivants aux ancêtres. Dans son message à la Nation, le 14 août dernier, la veille de la célébration du 56ème anniversaire de l'indépendance du Congo, à Madingou (chef-lieu du département de la Bouenza), le Président Denis Sassou Nguesso a rappelé que le 15 août est une date emblématique qui représente, à elle seule, l'indépendance de notre pays, la liberté de notre peuple et la souveraineté de notre Etat. Il s'est appesanti sur la signification à donner aux trois mots qui forment la trinité de notre devise nationale: «*Unité, Travail, Progrès*». «*Ces valeurs que les géniteurs de notre indépendance ont établies en les*

élevant au rang des règles de notre vie commune et de notre action collective. Ils nous les ont léguées comme fil conducteur de notre cheminement vers le développement».

La date du 15 août, fête de l'Assomption chez les catholiques, n'était pas choisie au hasard pour l'accession de notre pays à l'indépendance. Le premier Président de la République, l'abbé Fulbert Youlou, étant un homme d'église, plaçait ainsi le pays sous la protection de la Sainte Vierge Marie. L'assomption, c'est aussi l'action d'assumer, de prendre en charge. Les géniteurs de l'indépendance du Congo prenaient ainsi, ce jour-là, en charge, devant le monde, le destin du pays; ils assumaient leurs responsabilités. En démocratie, un des systèmes politiques dont on parle au cours d'éducation civique et d'histoire, en étudiant les civilisations des peuples, les enjeux de l'enseignement de cette discipline scolaire sont éminemment civiques et moraux, pour préparer les élèves au monde dans lequel ils grandissent et vivent. «*Les hommes passent, les faits demeurent et nos enfants n'auront affaire qu'aux conséquences*», écrivait Victor Duruy dans l'une de ses instructions relatives à l'enseignement de l'histoire qu'il prolongeait au secondaire. «*L'histoire stimule les timides en leur faisant voir les nécessités impérieuses des choses et elle calme les impatients, en leur prouvant que rien de durable ne s'improvise; que ce qu'il y a de plus fort dans le présent, c'est toujours du passé. Respectons les hommes qui ont, avant nous, porté le poids du jour pour que nous soyons respectés à notre tour, malgré nos fautes*», ajoutait-il.

Chaque entité administrative, territoriale, institutionnelle ou culturelle a une histoire. Il faut consulter ses archives pour la découvrir. Par exemple, au hall central du Ministère des affaires étrangères, sont classées par ordre chronologique, les effigies des différents chefs

de la diplomatie congolaise, de la proclamation de la République à nos jours. Il en est de même au siège de l'Assemblée nationale et ailleurs, avec les tableaux synoptiques des premiers responsables. Je signale que l'histoire s'était développée avec l'apparition de l'écriture. Depuis quelque temps, un comité d'experts est à pied d'œuvre pour écrire l'histoire de Brazzaville, notre ville capitale, qui a été aussi celle de la France-Libre et de l'ex-Afrique équatoriale française (A.e.f), qui réunissait les quatre territoires sous colonisation française: le Moyen-Congo, le Gabon, l'Oubangui-Chari (actuelle Centrafrique) et le Tchad. L'histoire est une mémoire; elle développe un orgueil national qui est l'assiette solide du patriotisme. Il faut bien l'enseigner à l'école, sans idéologie! Exposant sur la finalité des études historiques en Sorbonne et l'éducation nationale, Ernest Lavis (1842-1922) déclarait: «*...La fin dernière de notre travail sera de mettre dans le cœur des écoliers de toutes les écoles, un sentiment plus fort que cette vanité frivole et fragile, insupportable dans la prospérité, mais qui, s'effondrant dans les calamités nationales, fait place au désespoir, au dénigrement, à l'admiration de l'étranger et au mépris de soi-même... Ce sont les universités allemandes et les savants allemands qui ont formé l'esprit public en Allemagne. Leur devise était: l'amour sacré de la patrie donne du courage*».

Les monuments, les statues, les stèles et autres édifices érigés ça et là sur les places publiques, chez nous et ailleurs dans le monde, sont des repères historiques. Cas à Brazzaville du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, du stade et de la statue Félix Eboué, du square et de la Case De Gaulle, du monument Victor Scheolcher sur l'abolition de l'esclavage, des statues de Fulbert Youlou, Marien Ngouabi, Jacques Opangault, Stéphane

Tchitchellé, de la Basilique Sainte-Anne du Congo, de la Cathédrale Sacré-Cœur, etc. C'est notre patrimoine pour lequel le Ministère de la culture devrait instituer une journée commémorative.

A propos du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, une autorité sénégalaise qui l'a visité l'année dernière a émis le vœu qu'on y ajoute la statue ou un buste du sergent Malamine que De Brazza avait chargé de garder les lieux (Mfoa), après la signature du traité de protection avec le roi Makoko. Ce serait rendre justice à ce brave soldat sénégalais.

Comme on ne peut pas enseigner tous les faits, il revient, pour chaque cycle et pour chaque classe, aux spécialistes des programmes scolaires d'arrêter les contenus qui conviennent, car, comme le disait Henri Boulay de la Meurthe (1797-1858), «*il y a de tout dans l'histoire: on peut en faire un cours de morale ou d'immoralité; on peut lui faire produire l'amour ou la haine de la patrie et de ses institutions*». Le maître, dans sa classe, doit faire que les élèves n'apprennent pas l'histoire par cœur, mais la comprennent, même s'il y a des résumés à apprendre et des dates à retenir. Il doit donc savoir dialoguer avec la classe et «*créer l'événement*», en faisant son cours. Bref, les leçons d'histoire sont nombreuses et variées dans chaque secteur de la vie nationale et internationale. «*Nul n'a le droit d'effacer une page d'histoire d'un peuple car un peuple sans histoire est un peuple sans âme*», aime répéter Alain Foka, journaliste à Radio France internationale (R.f.i) dans son émission «*Archives d'Afrique*». A Télé-Congo, l'émission «*Grand Angle*», avec comme invité l'historien Jérôme Ollandet et à D.r.t.v, l'émission «*L'homme et son temps*», nous permettent de renouer avec notre passé ou de le découvrir. De telles émissions et bien d'autres (Mémoires d'un continent, Les secrets de l'histoire, etc.) devraient inspirer les enseignants d'histoire.

Simon NANITELAMIO
ICEG Honoraire

Libres propos

Les vitres fumées des véhicules, le sang qui nourrit...

Vendredi 28 octobre 2016, il est 14h26, à Brazzaville. Je suis à bord du véhicule d'un ami, avec des enfants sortis de l'école. Un policier nous arrête. Il porte un numéro matricule. Il indique un endroit pour se garer. Mon ami se gare suivant ses instructions, en bon citoyen respectueux des institutions de la République. Le policier s'avance. Arrivé à notre portière, il serre les fesses, fait un salut et lance: «*Vos papiers Monsieur, contrôle de police*». Mon ami ouvre la boîte à gants. Il sort les documents de la voiture: assurance, taxe de roulage, veritas, permis. Le dossier est complet. De ce côté-là, rien à dire. Au lieu de remettre les documents, il lui signifie le motif de la verbalisation: «*Nous avons reçu des ordres de nos supérieurs d'arrêter sans exception tout véhicule ayant des vitres teintées, sécurité oblige*». Très bien, la sécurité, c'est le rôle régalié de nos gouvernants. Cela va de soi. Heureux de l'entendre dire.

Ironie du sort, une Land Cruiser aux vitres plus opaques que la nôtre, passe. Il l'arrête. L'occupant baisse la vitre. L'agent le salue et le laisse passer. Il revient vers nous. Mon ami lui fait remarquer que pour la

même infraction, il venait de laisser passer un véhicule. «*Non Monsieur*», dit-il, «*ce n'est pas pareil. Ses vitres à lui sont d'origine*». Quelques secondes plus tard, une autre grosse cylindrée de la même

marque passe. L'agent l'arrête. Il parle un moment avec lui. Ensuite, le laisse partir. Je me suis dit, cette fois, c'était la bonne. La voiture avait des filtres plus opaques que la nôtre et posés sur place ici. Il revient vers nous. Je lui dis: «*Et celui-là?*». Silence! Mon ami lui dit: «*Je peux partir Monsieur l'agent?*». Il s'éloigne de la voiture sans parler. Va vers son chef et revient pour dire à mon ami: «*Suivez-moi, sur ordre du chef, je vous emmène en fourrière*». Il s'installe à bord. Docilement, mon ami démarre la voiture. Comme on avait les enfants à bord fatigués par le soleil et la faim, je lui ai tendu un billet de 10.000 F Cfa. Il fait signe à mon ami de m'arrêter. Celui-ci se gare. Monsieur l'agent repart voir son chef et revient avec

les documents. «*Vous pouvez continuer. C'est à cause des enfants, ils sont très gentils*», nous dit-il. Là, je me demande: cet ennemi qui menace la quiétude des Congolais ne roule que dans des véhicules aux vitres fumées non d'origine et dans des grosses cylindrées aux vitres fumées sur place? Une loi avec de grosses mailles qui laissent passer les plus gros gibiers et retient les plus petits. Les responsables auteurs de cette instruction, n'ouvre-t-il pas une brèche pour faciliter la circulation de cet ennemi dans les voitures aux vitres teintées d'origine? Où est la sécurité dans tout cela?

A Pointe-Noire, par contre, un taximan m'a confié que tous les véhicules teintés appartiennent aux agents de la Force

publique. Tous les civils qui transgressent la règle sont arrêtés et frappés d'une amende, à condition de se faire établir une autorisation spéciale, délivrée par l'officier responsable.

Aux cours de l'éducation civique que nous recevions dans les premières classes du primaire, on nous disait que la loi était impersonnelle, c'est-à-dire qu'elle doit s'appliquer sans discrimination ni de race, ni de classe, ni de fonction et encore moi d'appartenance à des corps de métiers privilégiés.

La police a entre autres, un rôle d'éducateur. Pendant que l'on attendait les documents de bord, un autre agent s'approche et conseille à mon ami de décapoter le filtre. L'agent qui nous avait arrêté dit en riant: «*C'est le sang qui fait vivre nos...?*

S'il n'y a plus de véhicules aux vitres teintées, nous allons mourir de faim et puis nos ristournes...

L'opération contre les véhicules aux vitres fumées, comme celle contre les véhicules portant l'immatriculation 12 ne sont-elles uniquement que pour renflouer les poches ou sont-elles réellement des opérations de sécurité publique? La Constitution garantit la libre circulation des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national, est-il interdit d'immatriculer son véhicule dans un département et de l'utiliser dans un autre département? Si moi ou mon ami étions officiers de la force publique, il est clair que l'agent nous aurait laissé passer. Hélas! A 60 ans, je ne peux plus changer de corps de métier, parce que j'ai compris, trop tard, que dans ce pays, pour vivre en paix, il faut être de la Force publique. Je comprends maintenant que nos amis de l'Université, qui avaient choisi ce métier, en avaient de bonnes raisons.

Yirrika MATSIMOUNA

BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32" HD: 159 000 Fcfa | LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa | LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa
 LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa | LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix

MILCS
 Les Câblages du Sénégal
Fil TH 1,5
 7.000 FCFA

MILCS
 Les Câblages du Sénégal
Fil TH 2,5
 10.900 FCFA

Schneider Electric
Domaé
 2.900 FCFA

legrand
Prise Kaptika
 400 FCFA

legrand
Multiprise 2P+T
 6.900 FCFA

legrand
Hublot Rond
 4.400 FCFA

6 Avenue Foch, près de la Mandarine centre ville Brazzaville République du Congo
 Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com